

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 267

6 février 2006

SOMMAIRE

Aegis Investors S.A., Luxembourg	12808	Garin Investments S.A., Luxembourg	12785
Air Finance Holding S.A., Luxembourg	12791	Glavyc S.A., Luxembourg	12788
Altice Three S.A., Luxembourg	12811	Godissa S.A., Luxembourg	12795
bofrost* Vertriebs II GmbH & Co., KG, Foetz	12792	Guarantee International S.A., Luxembourg	12789
bofrost* Vertriebs II, GmbH, Foetz	12791	ING Lease Luxembourg S.A., Luxembourg	12792
CA European Bond S.A., Luxembourg	12816	Infinity S.A., Bertrange	12784
Capolux Holding S.A., Luxembourg	12770	InflationsSchutz	12773
Capolux Holding S.A., Luxembourg	12770	Infodata, S.à r.l., Bereldange	12809
Capolux Holding S.A., Luxembourg	12770	Infosec S.A.H., Luxembourg	12789
Capolux Holding S.A., Luxembourg	12770	Infosec S.A.H., Luxembourg	12790
Car S.A., Niederanven	12772	Infosec S.A.H., Luxembourg	12790
Caves Wengler S.A., Rosport	12787	Jawer Luxembourg S.A., Luxembourg	12810
Centenaire de la Ville d'Esch-sur-Alzette, A.s.b.l., Esch-sur-Alzette	12775	Joëlle H Coiffure, S.à r.l., Pommerloch	12784
Central European Participation, S.à r.l., Luxem- bourg	12794	Kaupthing Hedge	12775
Chambrair Grand-Duché, S.à r.l., Rosport	12786	KPI Retail Property 2, S.à r.l., Luxembourg	12801
CL Earth Fund, Sicav, Luxembourg	12815	Kramer Equilux, S.à r.l., Luxembourg	12783
Comar S.A., Luxembourg	12812	Luxincom, S.à r.l., Luxembourg	12788
Comar S.A., Luxembourg	12812	(La) Maison Pilote des Assistantes Maternelles Services, Asbl, Differdange	12792
Conafex Holdings S.A., Luxembourg	12812	Mercedes-Benz Luxembourg S.A., Luxembourg	12783
Cosmetix S.A., Luxembourg	12792	Neuenfelde Navigation S.A., Luxembourg	12790
Demeter, Sicav, Luxembourg	12771	Noreva Finance S.A., Luxembourg	12808
Dexia Global, Sicav, Luxembourg	12814	Pama, S.à r.l., Luxembourg	12783
Dexia World Alternative, Sicav, Luxembourg	12813	PM Food International S.A., Luxembourg	12795
EHI Investments (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg	12794	PM Food International S.A., Luxembourg	12795
Element Six Technologies S.A., Senningerberg	12809	PM Food International S.A., Luxembourg	12796
Enrecco S.A., Schengen	12795	PM Food International S.A., Luxembourg	12796
Etablissements Schultz, S.à r.l., Luxembourg	12787	PM Food International S.A., Luxembourg	12796
Eurofund '91, Sicav, Luxembourg	12814	Praetor Global Fund, Sicav, Luxembourg	12813
EuroRidge Capital Partners, S.à r.l., Luxembourg	12788	Predica Europe S.A., Luxembourg	12773
Expression 3 S.A., Luxembourg	12786	Predica Europe S.A., Luxembourg	12775
Ferenda Holdings S.A., Luxembourg	12809	Puillaetco Quality Fund, Sicav, Luxembourg	12815
FermAlibO, S.à r.l., Luxembourg	12794	Reinbro Investments S.A., Luxembourg	12797
FN Hermes S.A., Weiswampach	12771	RLG Finance S.A., Luxembourg	12788
FN Hermes S.A., Weiswampach	12772	(Le) Roc Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	12810
Foods S.A.H., Luxembourg	12809	S.D.E.T. Advisors S.A., Luxembourg	12787
Frides S.A., Luxembourg	12786	Sairam Shipping S.A., Luxembourg	12787
Fuel.Com S.A., Niederanven	12772	Samor R.E. S.A., Luxembourg	12800
		SGI Consulting S.A., Junglinster	12790

Snow Participations S.A., Luxembourg	12786	S.A., Luxembourg	12791
STE S.A., Luxembourg	12800	Wanderscheid Wood World, S.à r.l., Wolwelage	12784
STE S.A., Luxembourg	12800	Wega Capital Partners S.A., Luxembourg	12808
Strapar, S.à r.l., Luxembourg	12783	WPP Luxembourg Beta, S.à r.l., Luxembourg	12797
SWT Lux S.A., Luxembourg	12806	WPP Luxembourg Beta, S.à r.l., Luxembourg	12797
SWT Lux S.A., Luxembourg	12808	WPP Luxembourg Gamma, S.à r.l., Luxembourg	12797
Taxis Beffort, S.à r.l., Luxembourg	12812	WPP Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg	12797
Taxis Colux, S.à r.l., Luxembourg	12811	WPP Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg	12797
Technosson S.A., Luxembourg	12816	WPP Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg	12797
TS Koenigsallee Holdings (GP), S.à r.l., Senningerberg	12810	WSI Education, S.à r.l., Luxembourg	12798
UGMF Holding S.A., Luxembourg	12784	WSI Education, S.à r.l., Luxembourg	12800
Uninvest S.A., Luxembourg	12784	Zen Restaurant Group S.A., Luxembourg	12789
United Finance Holding S.A., Luxembourg	12785	«Association des parents d'enfants mentalement handicapés» A.P.E.M.H., A.s.b.l., Esch-sur-Alzette	12780
United Finance Holding S.A., Luxembourg	12785		
UP International S.A., Luxembourg	12800		
Valbella S.A., Luxembourg	12785		
W.I.C.I., Waterways Islands Consulting Invesments			

CAPOLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 32.485.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Signature.

(091711.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

CAPOLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 32.485.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Signature.

(091709.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

CAPOLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 32.485.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03539, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Signature.

(091708.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

CAPOLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 32.485.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03536, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Signature.

(091710.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

DEMETER, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 22.421.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 18 octobre 2005.

T. Metzler

Notaire

(091239.3/222/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

FN HERMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 92.044.

L'an deux mille cinq, le six octobre.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FN HERMES S.A., avec siège social à L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot constituée sous la dénomination F.M. HERMES S.A., suivant acte reçu par le notaire Edmond Schroeder, alors de résidence à Mersch, en date du 5 mai 1997, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 424 du 5 août 1997,

modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant assemblée générale extraordinaire reçu par le même notaire Schroeder, alors de résidence à Mersch, en date 19 septembre 2000, publiée au dudit Mémorial C, numéro 163 du 2 mars 2001,

inscrite au registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 92.044.

L'assemblée est ouverte à 11.30 heures et choisit comme président/scrutateur Monsieur Erwin Schröder, expert-comptable, avec adresse professionnelle à Weiswampach,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Jessica Kiffer, employée privée, demeurant à Gosseldange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- La modification de l'objet social et la modification subséquente de l'article 2 des statuts.

«**Art. 2.** La société a pour objet tous les services en matière de décomptes des salaires et de secrétariat social.

En général, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou pouvant en faciliter la réalisation.»

2.- La modification de l'article 6 deuxième alinéa des statuts:

«**Art. 6. Deuxième alinéa.** La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué soit par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet tous les services en matière de décomptes des salaires et de secrétariat social.

En général, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou pouvant en faciliter la réalisation.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 6 deuxième alinéa des statuts:

«**Art. 6. Deuxième alinéa.** La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué soit par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 12.00 heures.

12772

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élèvent approximativement à 850,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire.

Signé: E. Schröder, J. Kiffer, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 10 octobre 2005, vol. 319, fol. 74, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 19 octobre 2005.

A. Holtz.

(903301.3/2724/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 octobre 2005.

FN HERMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 92.044.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 19 octobre 2005.

Pour la société

A. Holtz

Notaire

(903302.3/2724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 octobre 2005.

FUEL.COM, Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 94.535.

CAR, Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 64.754.

PROJET DE FUSION

Projet de Fusion établi par les assemblées Générales Extraordinaires des sociétés fusionnantes en date du 30 juin 2005

Le présent projet de fusion a pour objet ce qui suit

Les actionnaires respectifs

de la société CAR, société anonyme, établie et ayant son siège social au Luxembourg, L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 64.754, constituée suivant acte notarié du 5 juin 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 584 du 12 août 1998.; (ci-après désignée comme «Société Absorbante»)

de la société FUEL.COM, une société anonyme, établie et ayant son siège social au Luxembourg, L-6947 Niederanven, inscrite au registre de commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 94.535, constituée suivant acte notarié du 21 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 828 du 11 août 2003. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 29 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 996 du 26 septembre 2003; (ci- désignée comme «Société Absorbée»)

envisagent de procéder à une fusion des deux sociétés précitées.

Conformément aux articles 257 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, la Société Absorbée fera l'apport de tous leurs actifs et passifs respectifs à la Société Absorbante.

En échange de son apport, Fuel.com sera dissoute et ses 1.000 actions en circulation seront échangées contre 5.000 actions nouvelles à émettre par la Société Absorbante avec jouissance au 1^{er} janvier 2006, date de la fusion. L'échange s'effectuera par inscription afférente au registre des actions de la Société Absorbante.

Les rapports respectifs d'échange ont été déterminés sur base d'une évaluation des pertes/bénéfices, ainsi que des actifs net ajustés de Société Absorbée et de Société Absorbante au 31 juillet 2005, par référence aux fonds propres de Société Absorbée et Société Absorbante.

Conformément à l'article 261 (2) (e) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, tous les actifs et passifs respectifs de Société Absorbée seront transférés à la Société Absorbante à leur valeur comptable au 31 décembre 2005, avec effet au 1^{er} janvier 2006, date de la fusion. Tous les bénéfices réalisés et toutes les pertes encourues par la Société Absorbée après cette date seront réputés, du point de vue comptable, réalisés et encourus au nom et pour compte de la Société Absorbante.

En échange des apports de la Société Absorbée, la Société Absorbante augmentera son capital, qui est à l'heure actuelle de 270.000,- EUR, au nouveau montant de 395.000,- EUR par l'émission d'actions nouvelles, ayant les mêmes

droits et obligations que les actions existantes. Les nouvelles actions seront attribuées aux actionnaires de la Société Absorbée au prorata des actions qu'ils détiennent dans la Société Absorbée.

Il n'existe aucun actionnaire ayant des droits spéciaux, ni de porteurs de titres autres que des actions aussi bien dans la Société Absorbée que dans la Société Absorbante.

Aucun avantage particulier n'est attribué aux experts mentionnés dans l'article 266 de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales telle que modifiée, aux membres des conseils d'administration et au réviseur de la Société Absorbée et de la Société Absorbante.

En application de l'article 266 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telles que modifiée, la Société Absorbée et la Société Absorbante ont conjointement nommé la fiduciaire REVILUX SA, comme réviseur d'entreprises indépendant afin de rédiger un rapport écrit sur le projet de fusion et sur les rapports respectifs d'échange.

Les assemblées générales extraordinaires de la Société Absorbée et de la Société Absorbante, qui auront à statuer et le cas échéant à approuver le projet de fusion, auront lieu après l'expiration du délai d'un mois à partir de la publication du présent projet au Mémorial C.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Signature.

Luxembourg-Eich, le 23 janvier 2006.

Pour copie certifiée conforme à l'original

Notaire Paul Decker

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL06177. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(008585.2/206/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2006.

InflationsSchutz, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement Allgemeiner und Besonderer Teil betreffend den Fonds InflationsSchutz, welcher von der COMINVEST ASSET MANAGEMENT S.A. verwaltet wird und den Anforderungen von Teil I des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 entspricht, wurde am 2. Januar 2006 unter der Ref. LSO-BM00518 registriert und beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Luxemburger Amtsblatt, Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMINVEST ASSET MANAGEMENT S.A.

Unterschrift

(010800//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

PREDICA EUROPE, Société Anonyme, (anc. PREDICAI EUROPE S.A.).

Siège social: L-2520 Luxembourg, 55, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 75.007.

L'an deux mille cinq, le trente décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PREDICAI EUROPE S.A., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 55, allée Scheffer,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 75.007,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 mars 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 322 du 3 mai 2000

dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 22 novembre 2005, publié au Mémorial C, numéro 1285 du 28 novembre 2005.

L'Assemblée est ouverte à 15.45 heures sous la présidence de Monsieur Hervé Roux, secrétaire général, avec adresse professionnelle à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Olivier Sentis, employé privé, demeurant à Steinsel.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Didier Brisbois, employé privé, avec adresse professionnelle à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1- Constatation de la réalisation de la fusion avec PREDICA EUROPE S.A.
- 2- Changement de dénomination de la compagnie
- 3- Modification subséquente de l'article 1 des statuts
- 4- Nomination de nouveaux administrateurs

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Monsieur le Président expose que les Conseils d'Administration de la société anonyme PREDICAI EUROPE S.A., établie et ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 55, allée Scheffer, RCS n° B 75.007

et de la société PREDICA EUROPE S.A. établie et ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 55, allée Scheffer, RCS n° B 65.005 ont décidé de procéder à la fusion de leurs deux sociétés par l'absorption de PREDICA EUROPE S.A. par PREDICAI EUROPE S.A.,

que PREDICAI EUROPE S.A. détient la totalité des actions de PREDICA EUROPE S.A., et que la fusion est opérée par le mécanisme simplifié prévu par les articles 278 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi sur les Sociétés Commerciales»),

que les conseils d'administration de PREDICA EUROPE S.A. et de PREDICAI EUROPE S.A. ont établi un projet de fusion conformément aux articles 261 et 278 de la Loi sur les Sociétés Commerciales et ont procédé à la publication de ce projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1285, du 28 novembre 2005,

que tous les actionnaires de PREDICAI EUROPE S.A. ont eu le droit, au moins un mois avant que l'opération de fusion ne prenne effet entre parties, de prendre connaissance et d'obtenir copie, au siège social de PREDICAI EUROPE S.A., sans frais et sur simple demande, des documents indiqués à l'article 267 paragraphe (1) a), b), et c) de la Loi sur les Sociétés Commerciales, à savoir: le projet de fusion, les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion des sociétés fusionnantes des trois derniers exercices,

qu'aucun des actionnaires de PREDICAI EUROPE S.A. n'a demandé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de PREDICAI EUROPE S.A. sur base de l'article 279 c) de la Loi sur les Sociétés Commerciales, et qu'un délai d'un mois s'est écoulé depuis la publication du projet de fusion au Mémorial C.

Ceci exposé l'Assemblée constate que par suite de la fusion avec PREDICAI EUROPE S.A., PREDICA EUROPE S.A. cesse d'exister et que ses actions sont annulées.

La fusion est effective entre parties et vis-à-vis des tiers le 28 décembre 2005.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi de 1915, et au vu des déclarations reprises ci-avant, avoir vérifié et atteste l'existence et la légalité des actes et formalités incombant aux sociétés qui fusionnent ainsi que du projet de fusion.

Deuxième Résolution:

L'Assemblée décide de modifier la dénomination de la Société de PREDICAI EUROPE S.A. en PREDICA EUROPE.

Troisième résolution

Le changement de dénomination entraîne la modification de l'article premier (1) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme d'assurances-vie sous la dénomination de PREDICA EUROPE.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme administrateurs jusque la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire:

- Monsieur Pierre-Henri Delacourt, employé privé, né le 17 février 1952 à Marseille (France), avec adresse professionnelle à F-75008 Paris, 55, avenue des Champs Elysées;
- Monsieur Alain Delrue, employé privé, né le 12 juin 1946 à Berck sur Mer (France), avec adresse professionnelle à F-75015 Paris, 50-56 rue de la Procession;
- Monsieur Brice Leibundgut, employé privé, né le 11 décembre 1954 à Besançon (France), avec adresse professionnelle F-75015 Paris, 50-56, rue de la Procession;
- Monsieur José Mouzon, employé privé, né le 16 juillet 1952 à Libramont (Belgique), avec adresse professionnelle, L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

Estimation et frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, à la somme de six mille six cents euros (EUR 6.600,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Roux, O. Sentis, D. Brisbois, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 janvier 2006, vol. 914, fol. 20, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 janvier 2006.

F. Kessler.

(011432/219/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

**PREDICA EUROPE, Société Anonyme,
(anc. PREDICAI EUROPE S.A.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 55, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 75.007.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 30 décembre 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 janvier 2006.

F. Kessler.

(011436/219/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2006.

KAUPTHING HEDGE, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion prenant effet le 28 décembre 2005 concernant le fonds commun de placement Kaupthing Hedge, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, sous la réf. LSO-BM06945, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 30 janvier 2006.

The management regulations effective as of 28 December 2005 with respect to the fund Kaupthing Hedge, registered in Luxembourg, on 26 January 2006, under the ref. LSO-BM06945, has been filed with the Luxembourg trade and companies register on 30 January 2006.

ALPHA MANAGEMENT COMPANY S.A.

Signature

un mandataire

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(010963//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

CENTENAIRE DE LA VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-4138 Esch-sur-Alzette, Hôtel de Ville.

R. C. Luxembourg F 1.302.

STATUTS

Entre les soussignés:

1. Madame Lydia Mutsch, députée-maire, demeurant à L-4039 Esch-sur-Alzette, 54, rue Bourgrund, de nationalité luxembourgeoise;
2. Monsieur Félix Braz, député-échevin, demeurant à L-4243 Esch-sur-Alzette, 94, rue J.P. Michels, de nationalité luxembourgeoise;
3. Monsieur Henri Hinterscheid, échevin, demeurant à L-4069 Esch-sur-Alzette, 23, rue Dr. Colling, de nationalité luxembourgeoise;
4. Monsieur André Hoffmann, échevin, demeurant à L-4105 Esch-sur-Alzette, 17, rue Edison, de nationalité luxembourgeoise;
5. Madame Vera Spautz, députée-échevine, demeurant à L-4306 Esch-sur-Alzette, 31, rue M. Rodange, de nationalité luxembourgeoise;
6. Monsieur François Maroldt, député-conseiller, demeurant à L-4174 Esch-sur-Alzette, 39, rue Mathias Koener, de nationalité luxembourgeoise;
7. Monsieur John Snel, conseiller, demeurant à L-4108 Esch-sur-Alzette, 29, rue d'Ehlerange, de nationalité luxembourgeoise;
8. Monsieur Jean Tonnar, conseiller, demeurant à L-4336 Esch-sur-Alzette, 12, rue de la Tuilerie, de nationalité luxembourgeoise;
9. Madame Mady Hannen, conseiller, demeurant à L-4243 Esch-sur-Alzette, 76, rue J.P. Michels, de nationalité luxembourgeoise;
10. Monsieur Roger Roller, conseiller, demeurant à L-4243 Esch-sur-Alzette, 4, rue J.P. Michels, de nationalité luxembourgeoise;
11. Monsieur Jean Huss, député-conseiller, demeurant à L-4173 Esch-sur-Alzette, 25, rue André Koch, de nationalité luxembourgeoise;

12. Monsieur Aly Jaerling, député-conseiller, demeurant à L-4018 Esch-sur-Alzette, 3, rue d'Audun, de nationalité luxembourgeoise;
13. Monsieur Pierre-Marc Knaff, conseiller, demeurant à L-4011 Esch-sur-Alzette, 57, rue de l'Alzette, de nationalité luxembourgeoise;
14. Madame Annette Hildgen-Reuter, conseiller, demeurant à L-4021 Esch-sur-Alzette, 40, rue Ste Barbe, de nationalité luxembourgeoise;
15. Monsieur Daniel Codello, conseiller, demeurant à L-4216 Esch-sur-Alzette, 2, rue de la Lorraine, de nationalité luxembourgeoise;
16. Monsieur André Zwally, conseiller, demeurant à L-4060 Esch-sur-Alzette, 21, rue du Cinquantenaire, de nationalité luxembourgeoise;
17. Monsieur Guy Kersch, conseiller, demeurant à L-4323 Esch-sur-Alzette, 20, rue C.M. Spoo, de nationalité luxembourgeoise;
18. Monsieur Robert Grethen, conseiller, demeurant à L- 4336 Esch-sur-Alzette, 29, rue de la Tuilerie, de nationalité luxembourgeoise;
19. Monsieur François Schaack, bourgmestre honoraire, demeurant à L-4033 Esch-sur-Alzette, 27, rue Nic. Biever, de nationalité luxembourgeoise;
20. Monsieur Joseph Kinsch, président du Conseil d'Administration d'ARCELOR, demeurant à L-3393 Roedgen, 17, rue du Kiem, de nationalité luxembourgeoise;
21. Monsieur Michel Wurth, directeur général d'ARCELOR, demeurant à L-1542 Luxembourg, 11, rue J.-B. Fresez, de nationalité luxembourgeoise;
22. Monsieur Robert Dockendorf, directeur Corporate Real Estate d'ARCELOR, demeurant à L-4981 Reckange-sur-Mess, 8, rue des Champs, de nationalité luxembourgeoise;
23. Monsieur Bruno Theret, senior vice-président d'ARCELOR, demeurant à L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg, de nationalité française;
24. Monsieur Paul Reckinger, président de la Chambre des Métiers, demeurant à L-4003 Esch-sur-Alzette, B.P. 288, de nationalité luxembourgeoise;
25. Monsieur Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, demeurant à L-4107 Esch-sur-Alzette, 6, rue E. Eischen, de nationalité luxembourgeoise;
26. Monsieur Marc Decker, directeur de DECKER-RIES, demeurant à L-4234 Esch-sur-Alzette, 115, rue J.P. Michels, de nationalité luxembourgeoise;
27. Monsieur Maximilien Leesch, directeur CACTUS S.A. Bertrange, demeurant à L-8387 Koerich, Chalet St.Hubert, de nationalité luxembourgeoise;
28. Monsieur Claude Soumer, directeur CLOOS S.A. à Esch, demeurant à L-8386 Koerich, Fockemillen, de nationalité luxembourgeoise;
29. Monsieur Gilbert Thein, directeur BONARIA FRÈRES à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-4351 Esch-sur-Alzette, 37, rue A. Useldinger, de nationalité luxembourgeoise;
30. Monsieur Georges M. Lentz junior, administrateur-délégué BRASSERIE BOFFERDING, demeurant à L-2338 Luxembourg-Grund, 3, rue Plaetis, de nationalité luxembourgeoise;
31. Monsieur Georges Mathgen, administrateur-délégué LUXCONTROL ESCH, demeurant à L-4004 Esch-sur-Alzette, B.P. 350, de nationalité luxembourgeoise;
32. Monsieur Alvin Sold, directeur général EDITPRESS, demeurant à L-4350 Esch-sur-Alzette, 35, rue Wurth Paquet, de nationalité luxembourgeoise;
33. Madame Danielle Fonck, directeur général adjoint EDITPRESS, demeurant à L-2222 Luxembourg, 326, rue de Neudorf, de nationalité luxembourgeoise;
34. Monsieur Jacques Heinen, président du Syndicat d'Initiative Esch, demeurant à L-4351 Esch-sur-Alzette, 41, rue A. Useldinger, de nationalité luxembourgeoise,
35. Monsieur André Weidenhaupt, directeur de la Gestion de l'Eau du Ministère de l'Intérieur, demeurant à L-4019 Esch-sur-Alzette, 11, rue Jean l'Aveugle, de nationalité luxembourgeoise;
36. Monsieur Michel Nathan, directeur médical CHEM, demeurant à L-3728 Rumelange, 107, Cité Hierzesprong, de nationalité luxembourgeoise;
37. Monsieur Pascal Schumacher, directeur régional de la Police, demeurant à L-4951 Bascharage, 42, Cité Charles De Gaulle, de nationalité luxembourgeoise;
38. Monsieur Jeannot Clement, secrétaire communal, demeurant à L-4004 Esch-sur-Alzette, B.P. 342, de nationalité luxembourgeoise;
39. Monsieur Charles Muller, directeur du Théâtre Municipal d'Esch, demeurant à L-4001 Esch-sur-Alzette, B.P. 44, de nationalité luxembourgeoise;
40. Monsieur Fred Harles, directeur du Conservatoire de musique d'Esch, demeurant à L-4004 Esch-sur-Alzette, B. P. 310, de nationalité luxembourgeoise;
41. Madame Solange Ecker, chef de service du service Comptabilité, demeurant à L-4441 Soleuvre, 211, rue Metzertlach, de nationalité luxembourgeoise;
42. Monsieur Patrick Cannive, receveur communal, demeurant à L-4322 Esch-sur-Alzette, 2, rue de la Source, de nationalité luxembourgeoise;
43. Monsieur Jean Goedert, architecte de la Ville, demeurant à L-4137 Esch-sur-Alzette, 39, rue de l'Hôpital, de nationalité luxembourgeoise;
44. Monsieur Paul Weidig, directeur des Travaux municipaux, demeurant à L-4084 Esch-sur-Alzette, 9, rue F. Donven, de nationalité luxembourgeoise;

45. Monsieur Paul Kuffer, coordinateur du Centenaire de la Ville d'Esch, demeurant à L-7636 Ernzen, 7, rue Distelfeld, de nationalité luxembourgeoise;
46. Monsieur Lucien Malano, ingénieur diplômé, demeurant à L-4039 Esch-sur-Alzette, 106, Bourgronn, de nationalité luxembourgeoise;
47. Monsieur Luc Everling, architecte, demeurant à L-4320 Esch-sur-Alzette, 25, rue du X Septembre, de nationalité luxembourgeoise;
48. Monsieur Gaston Demuth, ingénieur géomètre, demeurant à L-3352 Leudelange 14, rue Eich, de nationalité luxembourgeoise;
49. Monsieur Denis Scuto, historien, demeurant à L-4499 Limpach, 27, rue du Ruisseau, de nationalité luxembourgeoise;
50. Monsieur Raymond Streweler, curé doyen Paroisse St. Joseph, demeurant à L-4106 Esch-sur-Alzette, 12, rue de l'Eglise, de nationalité luxembourgeoise;
51. Monsieur Nico Thurm, artiste-peintre, demeurant à L-4308 Esch-sur-Alzette 4, rue de Rotterdam, de nationalité luxembourgeoise;
52. Monsieur Michel Clees, médecin, président de la Kulturfabrik, demeurant à L-4185 Esch-sur-Alzette, 9, place des Sacrifiés 1940-1945, de nationalité luxembourgeoise;
53. Monsieur Nico Helminger, écrivain, demeurant à L-4032 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bessemer, de nationalité luxembourgeoise;
54. Monsieur François Pletschette, conseiller comptable et fiscal, demeurant à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue E. Mayrisch, de nationalité luxembourgeoise;
55. S.E. Monsieur Ermanno Squadrilli, Ambassadeur d'Italie, demeurant à L-2128 Luxembourg, 5, rue Marie-Adelaïde, de nationalité italienne;
56. S.E. Monsieur Bernard Pottier, Ambassadeur de France, demeurant à L-1840 Luxembourg, 21, rue Notre Dame, de nationalité française;
57. Monsieur Serge Basso de March, directeur Kulturfabrik, demeurant à L-4221 Esch-sur-Alzette 116, rue de Luxembourg, de nationalité française;
58. Monsieur Jean Geimer, président de l'Entente Cockerill, demeurant à L-4231 Esch-sur-Alzette, 11, rue Nic. Manes, de nationalité luxembourgeoise;
59. Madame Vanna Colling-Kerg, présidente des Amitiés Italo-Luxembourgeoises d'Esch, demeurant à L-4277 Esch-sur-Alzette, 14, rue V. Ewen, de nationalité luxembourgeoise;
60. Monsieur Jacques Kambala, commission des étrangers, demeurant à L-4133 Esch-sur-Alzette, 3, rue St. Gilles, de nationalité luxembourgeoise;
61. Monsieur Vasco Loureiro Rodrigues, commission des étrangers, demeurant à L-4306 Esch-sur-Alzette, 65, rue Michel Rodange, de nationalité portugaise;
62. Monsieur Manuel Soares Leal Pinto, Radio Amizade, demeurant à L-4035 Esch-sur-Alzette, 11, rue des Boers, de nationalité portugaise;
63. Monsieur Raoul Laguerre, Amicale des Français, demeurant à L-4081 Esch-sur-Alzette, 39, rue Dicks, de nationalité française;
64. Monsieur Robert Schneider, journaliste, demeurant à L-4050 Esch-sur-Alzette, 44, rue du Canal, de nationalité luxembourgeoise;
65. Monsieur Marco Goetz, journaliste, demeurant à L-4109 Esch-sur-Alzette, 3, rue J. Erpelding, de nationalité luxembourgeoise;
66. Madame Sophie Morang, journaliste, demeurant à B.P. 1833, L-1018 Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise;
67. Madame Patricia Speck-Braun, journaliste, demeurant à L-4383 Ehlerange, 50, Cité op Gewaennchen, de nationalité luxembourgeoise;
68. Monsieur Guy Assa, chargé des relations publiques de la Ville d'Esch, demeurant à L-4251 Esch-sur-Alzette, 46, rue du Moulin, de nationalité luxembourgeoise;
69. Madame Jeanne Huberty, publiciste, demeurant à L-4221 Esch-sur-Alzette, 120, rue de Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise;
70. Monsieur Jacques F. Poos, vice-premier ministre honoraire, demeurant à L-4240 Esch-sur-Alzette, 45, Square E. Mayrisch, de nationalité luxembourgeoise;
71. Madame Marie-Paule Prost, directrice Fondation luxemb. contre le cancer, demeurant à L-1127 Luxembourg, 227, route d'Arlon, de nationalité luxembourgeoise;
72. Monsieur John Schlentz, chef de service Sports et Manifestations, demeurant à L-4482 Belvaux, 81, rue Michel Rodange, de nationalité luxembourgeoise;
73. Monsieur Olivier Toth, General Manager Rockhal, demeurant à L-4003 Esch-sur-Alzette, B.P. 291, de nationalité luxembourgeoise;
74. Monsieur Henri Lutgen, chef de service de la Bibliothèque municipale d'Esch, demeurant à L-1526 Luxembourg, 58, Val Fleuri, de nationalité luxembourgeoise;
75. Madame Blanche Moutrier, notaire, demeurant à L-4001 Esch-sur-Alzette, B.P. 64, de nationalité luxembourgeoise;
76. Madame Liliane Haas, secrétaire du Comité ACAIE, demeurant à L-4010 Esch-sur-Alzette, 96, rue de l'Alzette, de nationalité luxembourgeoise;
77. Monsieur Jean-Claude Reding, président de l'OGB-L, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 60, boulevard J.-F. Kennedy, de nationalité luxembourgeoise;

78. Monsieur Robert Weber, président du LCGB demeurant à L-3390 Peppange, 21, rue Jean Jaminet, de nationalité luxembourgeoise;

79. Monsieur François Biltgen, ministre, demeurant à L-4265 Esch-sur-Alzette, 18, rue des Noyers, de nationalité luxembourgeoise;

80. Monsieur Henri Grethen, député, demeurant à L-4001 Esch-sur-Alzette, B.P. 64, de nationalité luxembourgeoise;

81. Monsieur Camille Robert, Les amis de l'Histoire, demeurant à L-4303 Esch-sur-Alzette, 10, place des Remparts, de nationalité luxembourgeoise;

82. Monsieur Guy Bernar, commandant des Sapeurs-Pompiers, demeurant à L-4250 Esch-sur-Alzette, 28, rue Marie Muller-Tesch, de nationalité luxembourgeoise;

83. Monsieur Jean-Michel Dengler, managing directeur PROFIL ARBED Esch-Belval, demeurant à L-3442 Dudelange 183, rue des Champs, de nationalité luxembourgeoise;

84. Monsieur Robert Engel, administrateur-délégué ARES S.A., demeurant à L-4801 Rodange, B.P. 24, de nationalité luxembourgeoise;

85. Monsieur Bernard Schomer, vice-président ACAIE, demeurant à L-4217 Esch-sur-Alzette, 8-10, rue du Lycée, de nationalité luxembourgeoise;

86. Monsieur Robert Camporesi, vice-président ACAIE, demeurant à L-4011 Esch-sur-Alzette, 23-25, rue de l'Alzette, de nationalité luxembourgeoise;

87. Monsieur Franco Barillozzi, CLAE, demeurant à L-8091 Bertrange, 8, rue Rilsper, de nationalité italienne;

88. Monsieur Gaston Foubert, président des «Amis de l'Histoire», demeurant à L-4019 Esch-sur-Alzette, 32, rue J. Aveugle, de nationalité luxembourgeoise;

89. S.E. Monsieur Rui Felix Alves, Ambassadeur du Portugal, demeurant à L-2522 Luxembourg, 24, rue Guillaume Schneider, de nationalité portugaise;

90. Monsieur Raymond Schmit, journaliste, demeurant à L-3442 Dudelange, 199, rue des Champs, de nationalité luxembourgeoise;

91. Madame Annette Schwall-Lacroix, avocat à la cour, demeurant à L-1450 Luxembourg, 20, Côte d'Eich, de nationalité luxembourgeoise;

92. Monsieur Ed Koch, président de l'Harmonie Municipale d'Esch, demeurant à L-4260 Esch-sur-Alzette, 39, rue du Nord, de nationalité luxembourgeoise;

93. Madame Marie-Georgette Mousel, photographe-journaliste, demeurant à L-4030 Esch-sur-Alzette, 3, rue Zénon Bernard, de nationalité luxembourgeoise;

94. Monsieur Aurelio Bonaria, directeur BONARIA & FILS, demeurant à L-4051 Esch-sur-Alzette, 91, rue du Canal, de nationalité luxembourgeoise;

95. Monsieur Emil Kmiotek, fonctionnaire communal en retraite, demeurant à L-4305 Esch-sur-Alzette, 13, rue Marcel Reuland, de nationalité luxembourgeoise;

96. Madame le Consul Carmela Maria Rosaria Gragnani, Consul d'Italie, demeurant à L-4011 Esch-sur-Alzette, 145, rue de l'Alzette, de nationalité italienne;

97. Madame Cristina Almeida, Consul du Portugal, demeurant 1, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg, de nationalité portugaise;

98. Madame Tammy Muller, commission consultative des droits de l'homme, demeurant à L-4276 Esch-sur-Alzette, 24, rue Pasteur, de nationalité luxembourgeoise;

99. Madame Adeline Pellegrino, inspectrice de l'enseignement primaire en retraite, demeurant à L-4346 Esch-sur-Alzette, 44, rue Batty Weber, de nationalité luxembourgeoise;

100. Monsieur Lucien Linster, directeur administratif RTL RADIO/RTL TELE LETZEBUERG, demeurant à L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden, de nationalité luxembourgeoise.

Et toutes personnes qui seront admises comme membre ultérieurement, qui ont été dressés les statuts d'une association sans but lucratif, qu'ils déclarent constituer entre eux, conformément à la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée.

Chapitre I^{er}. Nom, siège, objet social et durée de l'association

Art. 1^{er}. L'Association est dénommée CENTENAIRE DE LA VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE, A.s.b.l. Elle sera appelée ci-après simplement ASSOCIATION.

Art. 2. Son siège social est établi à L-4138 Esch-sur-Alzette, Hôtel de Ville.

Art.3. L'Association a pour objet l'organisation et la réalisation en l'an deux mille six, des festivités pour célébrer le centenaire de la ville d'Esch-sur-Alzette. L'association peut effectuer toutes opérations financières, mobilières et immobilières susceptibles de favoriser directement ou indirectement la réalisation de son objet social, à condition de rester toujours dans les limites tracées par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

Art. 4. Sauf décision contraire de l'assemblée générale statuant en modification des statuts, l'Association entre en liquidation le 1^{er} mars 2007. Elle est cependant réputée exister encore pour les besoins de sa liquidation jusqu'à l'assemblée générale convoquée pour approuver la reddition de compte des liquidateurs.

Chapitre II. Les Membres de l'Association

Art. 5. Les membres actuels sont les comparants au présent acte constitutif.

De nouveaux membres pourront être admis sur demande par le président ou l'un des vice-présidents du conseil d'administration. Le nombre des associés est illimité, mais ne peut être inférieur à trois.

Les associés paient une cotisation unique maximum de cinquante euros. Toutefois, le conseil d'administration peut exonérer les membres de payer la cotisation.

L'exclusion d'un membre pourra être prononcée pour des actes portant un préjudice grave à l'association.

Chapitre III. Administration

Art. 6. L'Association est gérée par un conseil d'administration, composé de six membres au moins et de onze membres au plus, y compris le président qui est également président de l'Association, tous élus et révoqués par l'assemblée générale et dont le mandat finit avec l'Association. En cas de vacance du mandat d'un ou de plusieurs administrateurs, le ou les membres restants gardent les mêmes pouvoirs que si le conseil était complet, tant que l'assemblée ne l'aura pas complété.

Art. 7. Le conseil d'administration gère toutes les affaires de l'Association, la représente dans les actes judiciaires et extrajudiciaires, fait tous les actes d'administration ou de disposition qui rentrent dans l'objectif de l'Association.

Les administrateurs agissent en collège. Ils ne contractent aucune obligation personnelle relative aux engagements de l'Association.

Ils ne répondent que de l'exécution de leur mandat et des fautes commises dans leur gestion. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un de ses membres ou à un tiers.

Art. 8. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou de l'un des vice-présidents. La convocation se fera par simple lettre trois jours à l'avance et contiendra l'ordre du jour. Le conseil délibère valablement quelque soit le nombre des membres présents ou représentés.

Art. 9. Les décisions du conseil sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés par un autre membre du conseil d'administration, en vertu d'un mandat écrit. En cas de parité des voix, celle du président ou de son remplaçant est prépondérante.

Art. 10. Les signatures conjointes de deux administrateurs engagent l'association envers les tiers. La correspondance courante pourra être signée par le secrétaire.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra s'adjoindre un comité exécutif qui est chargé de la gestion des affaires quotidiennes de l'a.s.b.l. Il sera tenu de faire une fois par mois au minimum rapport au conseil d'administration et à chaque fois que ce dernier le demande.

Chapitre IV. Assemblée générale

Art. 12. Le conseil d'administration peut en tout temps convoquer l'assemblée générale pour lui soumettre les résolutions qui entrent dans ses attributions ou les autres propositions qu'il juge utiles.

Les convocations à toute assemblée générale sont faites par simple lettre expédiée aux membres au moins huit jours avant la date fixée pour l'assemblée et contenant l'ordre du jour. L'assemblée générale ordinaire décide valablement quelque soit le nombre de membres présents ou représentés par des co-associés en vertu de mandats écrits. Sauf dans les cas contraires prévus par la loi, elle prend ses décisions à la majorité simple des associés. Elles seront portées à la connaissance des membres et des tiers intéressés par circulaire.

Chapitre V. Ressources

Art. 13. Les ressources de l'Association se composent, sans que cette liste soit limitative:

1. des cotisations des membres;
2. des taxes de location des stands;
3. des droits d'entrée aux différentes manifestations;
4. du produit de collectes;
5. des revenus des fonds placés;
6. des subventions accordées par les pouvoirs publics ou les particuliers.

Chapitre VI. Comptes, Révisions

Art. 14. L'assemblée générale nomme au moins deux commissaires aux comptes, choisis ou non en son seing et ce pour un terme qu'elle fixera. Leur mission consiste à surveiller et à contrôler sans limites toutes les opérations de l'Association.

Ils peuvent prendre connaissance, sans les déplacer, des livres, de la correspondance, des procès-verbaux et en général de toutes les écritures de l'Association.

Ils examinent l'inventaire, les comptes et les budgets dressés par le conseil d'administration et font rapport à l'assemblée générale sur le résultat de sa mission.

Ils ne contractent aucune obligation personnelle relativement aux engagements de l'association.

Ils ne répondent que de l'exécution de leur mandat et des fautes commises dans la gestion.

Chapitre VII. Liquidation

Art. 15. Les membres du conseil d'administration en fonction au jour de la dissolution de l'Association ou leurs délégués feront office de liquidateurs.

Chapitre VIII. Divers

Art. 16. Toute modification aux statuts doit être publiée au mémorial, recueil des sociétés et associations. Il en est de même de toute nomination, démission ou révocation d'administrateur.

Art. 17. Une liste indiquant par ordre alphabétique les noms, prénoms, domiciles et nationalités de chacun des membres de l'association, doit être déposée au registre de commerce et des sociétés dans le mois de la publication des présents statuts.

Art. 18. Pour toute question qui ne serait pas réglée par les présents statuts, il y a lieu de se référer aux dispositions légales en vigueur relatives aux associations sans but lucratif.

Fait à Esch-sur-Alzette, le

Liste des signatures

Cristina Almeida	Jacques Heinen	Bernard Pottier
Guy Assa	Nico Helminger	Marie-Paule Prost
Franco Barillozzi	Annette Hildgen-Reuter	Paul Reckinger
Serge Basso de March	Henri Hinterscheid	Jean-Claude Reding
Guy Bernar	André Hoffmann	Camille Robert
François Biltgen	Jeanne Huberty	Roger Roller
Aurelio Bonaria	Jean Huss	François Schaack
Félix Braz	Aly Jaerling	John Schlentz
Robert Camporesi	Jacques Kambala	Raymond Schmit
Patrick Cannive	Guy Kersch	Robert Schneider
Michel Clees	Joseph Kinsch	Bernard Schomer
Jeannot Clement	Emile Kmiotek	Pascal Schumacher
Daniel Codello	Pierre-Marc Knaff	Annette Schwall-Lacroix
Vanna Colling-Kerg	Ed Koch	Denis Scuto
Marc Decker	Paul Kuffer	John Snel
Gaston Demuth	Raoul Laguerre	Manuel Soares Leal Pinto
Jean-Michel Dengler	Maximilien Leesch	Alvin Sold
Robert Dockendorf	Georges M. Lentz junior	Claude Soumer
Solange Ecker	Lucien Linster	Vera Spautz
Robert Engel	Vasco Loureiro Rodrigues	Patricia Speck-Braun
Luc Everling	Henri Lutgen	Ermanno Squadrilli
Rui Felix Alves	Lucien Malano	Raymond Streweler
Danielle Fonck	François Maroldt	Gilbert Thein
Gaston Foubert	Georges Mathgen	Bruno Theret
Jean Geimer	Sophie Morang	Nico Thurm
Jean Goedert	Marie-Georgette Mousel	Jean Tonnar
Marco Goetz	Blanche Moutrier	Olivier Toth
Carmela Maria Rosaria Gagnani	Charles Muller	Robert Weber
Pierre Gramegna	Tammy Muller	André Weidenhaupt
Henri Grethen	Lydia Mutsch	Paul Weidig
Robert Grethen	Michel Nathan	Michel Wurth
Liliane Haas	Adeline Pellegrino	André Zwally
Mady Hannen	François Pletschette	
Fred Harles	Jacques F. Poos	

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2005, réf. LSO-BK07271. – Reçu 810 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(102656.3/000/324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2005.

**«ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS MENTALEMENT HANDICAPES» A.P.E.M.H., A.s.b.l.,
Association sans but lucratif.**

Siège social: L-4004 Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg F 890.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 30 juin 2004 à 18.30 heures

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 3. L'association a pour objets:

- a) D'établir, de maintenir et de renforcer les contacts entre les parents et les responsables d'enfants ou adultes mentalement handicapés.
- b) D'aider les parents et les responsables dans la lourde tâche d'éducation des enfants et des adultes mentalement handicapés.
- c) De maintenir des contacts étroits avec les centres d'éducation, le personnel éducatif, les autorités compétentes et tout autre organisme national ou international s'occupant des problèmes de la déficience mentale.
- d) D'assurer, de promouvoir et de favoriser la création et la gestion de constructions et d'infrastructures au service des enfants et des adultes mentalement handicapés.
- e) D'organiser et de gérer des colonies de vacances et des week-end de rencontre pour enfants et adultes mentalement handicapés.
- f) De favoriser l'intégration des enfants et des adultes mentalement handicapés dans la société.

g) De représenter et de défendre les intérêts des enfants et des adultes mentalement handicapés, des parents et des responsables de ces handicapés, tant sur le plan moral que matériel.

h) De faire connaître, par des actions d'information et de propagande, les problèmes posés par la déficience mentale.

L'association pourra réaliser ses objets avec le concours et/ou par l'intermédiaire de la Fondation A.P.E.M.H. ou par d'autres organisations poursuivant des buts identiques.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts en ajoutant membres effectifs qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 6. Le nombre des associés ne pourra être inférieur à trois membres effectifs.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 7 des statuts en modifiant le montant et la devise de la cotisation annuelle. Le montant de la cotisation annuelle sera désormais de EUR 100,- au maximum. L'article 7 aura désormais la teneur suivante:

Art. 7. L'association se composera de membres effectifs et de membres honoraires.

1. Peuvent être admis comme membres effectifs, le père, la mère ou une personne responsable d'un enfant ou d'un adulte mentalement handicapé.

Tout membre effectif doit avoir:

a) signé une déclaration d'adhésion aux statuts et règlements de l'association.

b) versé une cotisation annuelle; cette cotisation ne pourra être supérieure à 100,- EUR.

Dans des cas sociaux, le montant de la cotisation peut être diminué ou supprimé.

2. Peuvent être admis comme membres honoraires, toute personne physique ou morale qui, sans participer directement aux activités de l'association, lui prêtera son appui moral et matériel.

Les membres honoraires verseront une cotisation annuelle; cette cotisation ne pourra être supérieure à 100,- EUR.

3. Le montant de la cotisation annuelle est fixé par l'assemblée générale.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de supprimer l'article 8.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide que l'article 9 devient l'article 8.

Sixième résolution

L'Assemblée décide que l'article 10 devient l'article 9 et décide de supprimer c) le comité exécutif.

L'article 7 aura désormais la teneur suivante:

Art. 9. Les organes de l'Association sont:

a) L'assemblée générale;

b) Le conseil d'administration.

Septième résolution

L'Assemblée décide que l'article 13 devient l'article 12.

Huitième résolution

L'Assemblée décide que l'article 14 devient l'article 13.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide que l'article 15 devient l'article 14.

Dixième résolution

L'Assemblée décide que l'article 16 devient l'article 15.

Elle décide de modifier l'article 15 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 15. L'association est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-neuf membres au plus choisis en son sein et nommés par l'assemblée générale à la majorité relative des voix.

a) Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des affaires de l'association et sa représentation dans les actes judiciaires et extra-judiciaires. Il peut notamment acquérir, vendre, hypothéquer les biens de l'Association, contracter des emprunts et accepter tous les legs et dons sous réserve des autorisations prévues par la loi. Les pouvoirs énumérés ci-dessus sont énonciatifs et non limitatifs.

Le conseil d'administration peut donner délégation à un ou plusieurs administrateurs et/ou des tiers

- pour la gestion journalière;

- pour la représentation de l'association dans les actes judiciaires et extrajudiciaires;

- pour la représentation de l'association dans les tutelles et curatelles, ainsi que pour les décisions à prendre et les autorisations à accorder dans le cadre desdites tutelles et curatelles.

Les extraits ou copies de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont certifiés conformes et signés par le Président ou par deux administrateurs. Sur décision préalable du conseil d'administration tous les actes doivent, pour engager valablement l'Association, être signés par le président ou le secrétaire ou le directeur ou par deux administrateurs sans que ceux-ci aient à se justifier vis-à-vis des tiers d'aucune délibération, autorisation ou autre pouvoir spécial. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont intentés ou soutenus au nom de l'Association seule.

b) La durée des mandats des membres du conseil d'administration est de trois années. Chaque année, un tiers des mandats est renouvelé par vote secret. Toutefois, le tiers des membres du conseil d'administration à désigner par tirage au sort, élu par la première assemblée générale, expire au bout d'une année et celui du deuxième tiers au bout de deux années, de façon à ce que le conseil d'administration se renouvelle par un tiers tous les ans.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

En cas de vacance d'un siège, il est pourvu au remplacement lors de la prochaine assemblée générale ordinaire ou extraordinaire. Le nouvel administrateur termine le mandat de son prédécesseur.

Onzième résolution

L'Assemblée décide que l'article 17 devient l'article 16.

Elle décide de modifier l'article 16 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 16. Le Conseil d'administration choisit en son sein parmi les membres effectifs et cooptés élus, un président, un ou plusieurs vice-présidents, un secrétaire et un trésorier.

Le président doit être un membre effectif.

Douzième résolution

L'Assemblée décide que l'article 18 devient l'article 17.

Elle décide de modifier l'article 17 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 17. Par dérogation à l'art. 16, le conseil d'administration pourra, sur simple délibération prise en son sein, coopérer à titre d'administrateur des personnes qui ne répondent pas aux conditions de l'art. 7, al. 1.

Le nombre des administrateurs cooptés pourra être de six.

Toutefois, le nombre des administrateurs cooptés ne pourra être égal ou supérieur au nombre des administrateurs élus composant le conseil d'administration.

Les administrateurs cooptés auront voix au chapitre et peuvent assurer toutes les charges à pourvoir au conseil d'administration sauf celle du Président.

La durée du mandat des administrateurs cooptés est de trois années. Ce mandat peut être renouvelé.

Le mandat peut à tout moment être résilié par l'une ou l'autre partie.

Treizième résolution

L'Assemblée décide d'ajouter un nouvel article 18 qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 18. Le mandat des administrateurs effectifs et cooptés finira de plein droit lorsqu'ils auront atteint l'âge de 75 ans révolus.

Quatorzième résolution

L'Assemblée décide de supprimer l'article 23.

Art. 23. Le conseil d'administration délègue, conformément à l'article 13 de la loi du 28 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique, ses pouvoirs au comité exécutif pour:

- a) la représentation de l'association dans les actes judiciaires et extrajudiciaires;
- b) pour la représentation de l'association dans les tutelles et curatelles, ainsi que pour les décisions à prendre et les autorisations à accorder dans le cadre desdites tutelles et curatelles.

Le comité exécutif se compose de cinq membres, à savoir du président, du secrétaire, du trésorier, du directeur et d'un administrateur.

Ce dernier est désigné annuellement par le conseil d'administration en son sein.

Quinzième résolution

L'Assemblée décide que l'article 24 devient l'article 23.

Elle décide de modifier l'article 24 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 23. Pour réaliser ses objectifs, l'association pourra disposer outre les cotisations,

- a) des dons et legs, les subventions et subsides de toutes sortes qu'elle peut recevoir dans les conditions des articles 16 et 36 de loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif.
- b) des prestations sociales versées par l'Etat et les communes et par d'autres établissements publics ou privés au profit des personnes mentalement handicapées accueillies;
- c) des intérêts et revenus généralement quelconques provenant du patrimoine tant mobilier qu'immobilier.

Seizième résolution

L'Assemblée décide que l'article 25 devient l'article 24.

Dix-septième résolution

L'Assemblée décide que l'article 26 devient l'article 25.

Dix-huitième résolution

L'Assemblée décide que l'article 27 devient l'article 26.

Pour extrait sincère et conforme

A. Lutgen

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2005, réf. LSO-BI01897. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092100.3/000/139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

KRAMER EQUILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 12, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 100.857.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Signature.

(091314.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

STRAPAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 25.189.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02962, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

(091318.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

PAMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 6, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 26.067.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01523, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(091335.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

MERCEDES-BENZ LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1248 Luxembourg, 45, rue de Bouillon.
R. C. Luxembourg B 57.028.

Extrait du Protocole de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2005

1. Changement de Personnel:

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Frank Galgenmüller, demeurant à Bertrange/Luxembourg, en tant que Délégué à la gestion journalière avec la fonction de Directeur Général Adjoint et de la révocation avec effet immédiat de Monsieur Damon Damiani en tant que Directeur Général et Délégué à la gestion journalière, demeurant à Dudelange/Luxembourg.

L'Assemblée Générale décide également de nommer comme Administrateur avec effet immédiat Monsieur Dr. Klaus Maier, Administrateur, demeurant à Stuttgart/Allemagne, en lieu et place de Monsieur Dr. Joachim Schmidt, Administrateur, demeurant à Deckenfronn/Allemagne.

Luxembourg, le 28 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02303. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091410.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

UNINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 98.703.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(091340.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

UGMF HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 41.253.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(091342.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

WANDERSCHIED WOOD WORLD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8833 Wolwelage, 44, rue de l'Ermitage.
R. C. Luxembourg B 101.398.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01557, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(091345.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

JOELLE H COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 19, rue de Bastogne.
R. C. Luxembourg B 95.341.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01558, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(091346.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

INFINITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 13, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 73.945.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ04075, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Signature

Mandataire

(091399.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

UNITED FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 41.624.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091362.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

UNITED FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 41.624.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03590, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091363.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

VALBELLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 35.872.

EXTRAIT

Il résulte du Conseil d'Administration de la société VALBELLA S.A. qui s'est tenu en date du 31 août 2005 à l'ancien siège social que:

- le siège social de la société VALBELLA S.A. a été transféré au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03927. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091365.3/984/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

GARIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 101.694.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 6 octobre 2005 à 11:00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Les démissions de M. Alain Esseiva en tant qu'Administrateur A et de M. Alain Noullet en tant qu'Administrateur B de la société, sont acceptées avec effet immédiat;

- La nomination de M. Odilo Javier Otero Gomez, né à Lausanne le 26 novembre 1973, et avec adresse à 1, Place de Saint Gervais, CH-1201 Genève, Suisse, en tant qu'Administrateur A de la Société est acceptée avec effet immédiat; M. Odilo Javier Otero Gomez terminera le mandat de son prédécesseur;

- La nomination de ProServices MANAGEMENT, S.à r.l., société de droit luxembourgeois, enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 105.263, et ayant son siège social au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, en tant qu'Administrateur B de la Société est acceptée; ProServices MANAGEMENT, S.à r.l. terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

GARIN INVESTMENTS S.A.

Représentée par M. Bogers

Administrateur B

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ04081. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091368.3/1084/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

EXPRESSION 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1230 Luxembourg, 40, rue Jean Bertels.
R. C. Luxembourg B 68.250.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02848, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour *EXPRESSION 3 S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091369.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

FRIDES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 73.923.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02892, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour *FRIDES S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091370.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

SNOW PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.
R. C. Luxembourg B 89.786.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 7 octobre 2005 à 15:00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que:

- La démission de M. Alain Noullet en tant qu'Administrateur de la société est acceptée avec effet immédiat;
- La nomination de ProServices MANAGEMENT, S.à r.l., société de droit luxembourgeois, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 105.263, et ayant son siège social au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société est acceptée; ProServices MANAGEMENT, S.à r.l. terminera le mandat de son prédécesseur;
- Cette décision prise sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale d'actionnaires.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

SNOW PARTICIPATIONS S.A.

Représenté par M. Bogers

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ04088. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(091371.3/1084/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

CHAMBRAIR GRAND-DUCHE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6581 Rosport, 2, rue Neuve.
R. C. Luxembourg B 101.804.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02895, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour *CHAMBRAIR GRAND-DUCHE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091372.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

CAVES WENGLER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6581 Rosport, 2, rue Neuve.
R. C. Luxembourg B 92.801.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02931, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour CAVES WENGLER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091373.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

S.D.E.T. ADVISORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 16, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 51.545.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02935, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour S.D.E.T. ADVISORS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091374.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

ETABLISSEMENTS SCHULTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 18.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02955, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour ETABLISSEMENTS SCHULTZ, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(091376.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

SAIRAM SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 97.300.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 5 août 2005 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Raymond Van Herck en sa qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué avec effet au 15 août 2005.
 2. Monsieur Bart Van Der Haegen, demeurant professionnellement à Luxembourg a été coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet au 15 août 2005 en qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

SAIRAM SHIPPING S.A.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03174. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(091383.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

RLG FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.858.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ03030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signatures
Le Domiciliataire

(091380.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

LUXINCOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.152.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ03031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signatures
Le Domiciliataire

(091382.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

EuroRidge CAPITAL PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 100.736.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique prises le 14 avril 2005

L'unique Associé de EuroRidge CAPITAL PARTNERS, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Joseph Mayor, né le 24 mai 1962 à Durban (Afrique du Sud), avec adresse professionnelle, au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en qualité de Gérant de la société et ce avec effet immédiat;
 - d'accepter la démission de Monsieur Alain Heinz, né le 17 mai 1968 à Forbach (France), avec adresse professionnelle, au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en qualité de Gérant de la société et ce avec effet immédiat;
 - de nommer Monsieur Jean-Marie Rochefort, né le 9 juillet 1947 à Boulogne-Billancourt, France, résidant à Arzier 1273, Les Bossons, Canton de Vaud, Suisse;
 - de transférer le siège social de la société au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et ce, avec effet immédiat.
- Le Conseil de gérance est désormais composé d'un seul gérant:
Monsieur Jean-Marie Rochefort.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ04108. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(091386.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

GLAYVC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 79.842.

Le siège de la société est transféré au 47, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005.

Pour la société
A. Strivay
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04547. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091527.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

INFOSEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 20.791.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 septembre 2005

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 21 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour INFOSEC S.A. HOLDING

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02145. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091388.3/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

GUARANTEE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 26.527.

L'Avis rectificatif concernant la feuille d'accompagnement du bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01911, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(091389.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

ZEN RESTAURANT GROUP S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 109.794.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 9 septembre 2005

L'an deux mille cinq, le neuf septembre à 14.00 heures, les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social à Luxembourg et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Les actionnaires nomment aux fonctions d'administrateurs en plus des administrateurs déjà en place:

Monsieur Marco Fiorese, administrateur de sociétés, demeurant à MC-98000 Monaco, 74, boulevard d'Italie, et

Monsieur Francesco Bongiovanni, administrateur de sociétés, demeurant à MC-98000 Monaco, 74, boulevard d'Italie.

Les nouveaux administrateurs, qui acceptent, sont nommés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2010.

En conséquence, le conseil d'administration de la société est dès lors composé de la manière suivante (et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2010):

- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt (déjà en place).

- Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt (déjà en place).

- Monsieur Dan Epps, expert comptable, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt (déjà en place).

- Monsieur Marco Fiorese, administrateur de sociétés, demeurant à MC-98000 Monaco, 74, boulevard d'Italie.

- Monsieur Francesco Bongiovanni, administrateur de sociétés, demeurant à MC-98000 Monaco, 74, boulevard d'Italie.

Luxembourg, le 9 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02215. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(091401.3/3083/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

12790

INFOSEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 20.791.

—
Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(091392.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

INFOSEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 20.791.

—
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(091394.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

NEUENFELDE NAVIGATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 82.143.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 5 août 2005 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil prend note de la démission de Monsieur Raymond Van Herck en sa qualité d'administrateur et d'administrateur délégué avec effet au 15 août 2005.

2. Le Conseil prend note de la démission de Monsieur Noël Delaby en sa qualité d'administrateur avec effet au 15 août 2005.

3. Est nommé comme nouvel administrateur et administrateur délégué Monsieur Bart Van Der Haegen. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour NEUENFELDE NAVIGATION S.A.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03181. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(091393.3/984/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

SGL CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6142 Junglinster, 6, rue Rham.
R. C. Luxembourg B 55.943.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 octobre 2005.

Pour la société

J. Seckler

Le notaire

(091411.3/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

12791

W.I.C.I., WATERWAYS ISLANDS CONSULTING INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 87.361.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 5 août 2005 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Noël Delaby en sa qualité d'administrateur avec effet au 15 août 2005.
2. Monsieur Bart Van Der Haegen demeurant professionnellement à Luxembourg a été coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet au 15 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

W.I.C.I. S.A.

Signatures

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03200. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(091412.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

AIR FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1110 Luxembourg, Luxembourg-Airport.
R. C. Luxembourg B 58.264.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à la date du 14 octobre 2005

- L'assemblée a décidé de transférer le siège social de 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg à Luxembourg-Airport L-1110 Luxembourg à partir du 16 octobre 2005.

- L'assemblée a pris note de et à accepté la démission du commissaire aux comptes, la société EUROCOMPTE S.A., R.C.S. Luxembourg B 37.263, avec siège social au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg et lui a accordé décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat jusqu'à la date de sa démission.

- A été nommé en tant que nouveau commissaire aux comptes la société EUROPEAN AUDIT, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 50.956, avec siège social à Blaschette, pour une durée qui prendra fin à l'assemblée générale ordinaire de l'an 2011.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04435. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091429.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

bofrost* VERTRIEBS II, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftskapital: EUR 12.394,68.

Gesellschaftssitz: L-3898 Foetz, 11, rue Brill.

H. R. Luxemburg B 40.939.

—
Es geht aus seinem Anteilsübertragungsvertrag vom 31. Januar 2005 hervor, dass bofrost* VERTRIEB INTERNATIONALE VERWALTUNGSGmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet nach deutschem Recht, mit Gesellschaftssitz in Wachtendonk, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Kleve unter HRB 4065, ihre fünfhundert (500) Anteile welche sie in der Gesellschaft hält, an bofrost* BENELUX HOLDING, S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet nach luxemburgischem Recht, mit Gesellschaftssitz in 11, rue du Brill, L-3898 Foetz, Großherzogtum Luxemburg, eingeschrieben im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 89.121, übertragen hat.

Total:

fünfhundert (500) Anteile.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 12. Oktober 2005.

bofrost* VERTRIEBS II, GmbH

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03108. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091433.3/250/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

bofrost* VERTRIEBS II GmbH & Co., KG, Kommanditgesellschaft.

Gesellschaftskapital: EUR 255.654,99.

Gesellschaftssitz: L-3898 Foetz, 11, rue Brill.

H. R. Luxemburg B 40.948.

Es geht aus seinem Anteilsübertragungsvertrag vom 31. Januar 2005 hervor, dass bofrost* VERTRIEB INTERNATIONAL VERWALTUNGS-GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet nach deutschem Recht, mit Gesellschaftssitz in Wachtendonk, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Kleve unter HRB 4065, ihre gesamte Kommanditeinlage im Nominalwert von 255.654,94 EUR welche sie in der Gesellschaft hält, an bofrost* BENELUX HOLDING, S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet nach luxemburgischem Recht, mit Gesellschaftssitz in 11, rue du Brill, L-3898 Foetz, Großherzogtum Luxemburg, eingeschrieben im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 89.121, übertragen hat.

Total: 255.654,99 EUR

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 12. Oktober 2005.

bofrost* VERTRIEBS II GmbH & Co., KG

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03110. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091434.3/250/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

ING LEASE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 31.049.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

G. Lecuit

Notaire

(091445.3/220/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

COSMETIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 80.105.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

G. Lecuit

Notaire

(091448.3/220/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

LA MAISON PILOTE DES ASSISTANTES MATERNELLES SERVICES, A.s.b.L.,

Association sans but lucratif.

Siège social: L-4591 Differdange, 24, rue des Jardins.

R. C. Luxembourg F 1.266.

STATUTS

Entre les soussignés:

Marianne Davy-Urbano, gestionnaire d'entreprise, Differdange, française,

Docteur Amado Simôa, pédiatre, Differdange,

Docteur Wouters Eric, dentiste, Differdange, belge,

Docteur Henriquez Kries Hernan, pédiatre, Differdange,

Denise Osmanovic-Becker, psychologue, Differdange, luxembourgeoise,

John Davy, cuisinier, Differdange, français,

Joëlle Wurth, comptable, Beckerich, luxembourgeoise,

Laurence Stock, employée, Beckerich, belge,

et ceux qui seront admis ultérieurement comme membres,

a été créée une association sans but lucratif, dénommée LA MAISON PILOTE DES ASSISTANTES MATERNELLES, régie par les statuts ci-après et par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique, telle qu'elle a été modifiée par la suite.

1. Dénomination. LA MAISON PILOTE DES ASSISTANTES MATERNELLES - SERVICES

2. Forme juridique. A.s.b.l.

3. Siège. 24, rue des Jardins - L-4591 Differdange

4. Objet. L'association a pour objet la création et la gestion de services d'éducation, d'information, d'animation, d'activités diverses, de consultation, point rencontre, point écoute, point d'accueil, lieu de rencontre et d'échange, assurer un accueil permanent et annuel des enfants.

Soutenir les assistantes maternelles et le personnel encadrant dans leurs activités.

Servir d'intermédiaire entre parents et assistantes maternelles.

Proposer des activités socio-éducatives aux enfants, selon le règlement grand ducal du 20 juillet 2005, Art. 2, page 2146.

La création de services dans tout le pays du Grand-Duché de Luxembourg.

5. Date de constitution. 18 juillet 2005.

6. Durée: illimitée.

7. Membres. Le nombre des membres ne peut être inférieur à trois et supérieur à neuf.

8. La cotisation est fixée annuellement par l'Assemblée Générale. Le montant maximum de la cotisation ne peut pas dépasser 100 euros (cent euros).

9. On perd la qualité de membre:

- Par non-paiement de la cotisation;
- Par démission;
- Par exclusion.

Tout membre peut donner sa démission par écrit au Conseil d'Administration. L'exclusion d'un membre est prononcée par l'Assemblée Générale par au moins deux tiers des voix des membres présents ou représentés, le membre y compris.

Organisation

Les organes de l'association sont l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration.

10. L'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale regroupe les membres de l'association.

11. Sont réservés à la compétence de l'Assemblée Générale les objets visés par l'article 4 de la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée par les lois du 22 février 1984 et du 4 mars 1994.

12. L'Assemblée Générale se réunit annuellement au courant des quatre premiers mois de l'année.

13. Les convocations pour l'Assemblée Générale sont faites par le Président et le secrétaire par lettre ordinaire adressée à chaque membre quinze jours au moins avant la réunion. Les convocations doivent obligatoirement mentionner l'ordre du jour.

14. L'Assemblée Générale est présidée par le Président, ou à défaut, par l'un des autres membres du Conseil d'Administration.

15. L'Assemblée Générale délibère valablement si plus de la moitié des membres sont présents ou représentés.

16. Tout membre peut se faire représenter à l'Assemblée Générale par un autre membre en lui donnant une procuration écrite. Chaque membre ne peut représenter plus d'un autre membre. Les procurations sont à remettre au Président au plus tard au début de l'assemblée.

17. Une Assemblée Générale extraordinaire doit être organisée si la moitié des membres au moins l'exige.

18. Le Conseil d'Administration. Gère l'association et est élu pour une durée de une année par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration se compose d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier, ainsi que d'autres membres à venir mais un maximum de neuf membres.

19. Le Conseil d'Administration gère les affaires et les avoirs de l'association. Il exécute les directives de l'Assemblée Générale conformément à l'objet de l'association.

20. Le Conseil d'Administration se réunit à chaque fois que cela est nécessaire, ceci dans l'intérêt de l'association, et au moins une fois par trimestre.

21. Les fonds de l'association proviennent des cotisations des membres, des participations parentales, des subsides et subventions, des dons ou legs en sa faveur.

22. Le président veille à l'exécution des statuts. Il fait convoquer par le biais de son secrétaire général les réunions du Conseil d'Administration ainsi que l'Assemblée Générale par la voie postale, il dirige ces réunions et il veille à l'exécution des décisions prises.

23. L'association n'est valablement engagée que par les décisions prises par le Conseil d'Administration, à la majorité des voix des membres présents.

Le Conseil d'Administration est présidé par le président ou un par un autre membre du Conseil d'Administration.

Chaque membre du Conseil d'Administration peut, par procuration écrite, représenter un seul autre membre. Les décisions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage des voix celle du président est prépondérante. Les décisions du Conseil d'Administration sont rédigées dans des comptes-rendus qui sont signés par le président et le secrétaire.

24. Les comptes de l'association sont tenus et réglés par le trésorier. Chaque mouvement devra être justifié par une facture ou par une autre pièce comptable. Le contrôle des états financiers annuels est confié à une fiduciaire qui fait un rapport de sa mission à l'Assemblée Générale.

Les mandats du Conseil d'Administration prennent effet en 2005 et se termineront lors de l'Assemblée Générale à la clôture de l'exercice 2006.

Modification des statuts - Dissolution - Liquidation

Les modifications des statuts et la dissolution de l'association ont lieu conformément aux dispositions de la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée.

En cas de dissolution de l'association, l'Assemblée Générale déterminera la destination des biens de l'association dissoute.

Conseil d'administration:

Présidente: Marianne Davy-Urbano, gestionnaire d'entreprise, Differdange, française;

Secrétaire: John Davy, cuisinier, Differdange, français;

Trésorier: Laurence Stock, employée, Beckerich, belge.

25. Signatures.

Fait à Differdange, le 18 juillet 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03339. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092102.3/000/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

CENTRAL EUROPEAN PARTICIPATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 29, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 104.952.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

J. Elvinger

Notaire

(091449.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

EHI INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 99.404.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

J. Elvinger

Notaire

(091454.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

FermAlibO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 151, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 111.066.

OUVERTURE DE SUCCURSALE

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 octobre 2005

1. La décision a été prise pour l'ouverture d'une succursale au 6, rue André Duchscher, L-1424 Luxembourg.
2. La décision a été prise pour l'ouverture d'une deuxième succursale, sans que l'adresse exacte soit déterminée.

Fait à Luxembourg, le 4 octobre 2005.

Certifié sincère et conforme

J.P. Ferreira / L.J.M.J. De Sousa

Gérant / Associé

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03398. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091478.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

GODISSA S.A., Société Anonyme,
(anc. SION-SUISSE).
Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 111.069.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

J. Elvinger
Notaire

(091455.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

ENRECCO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-5445 Schengen, 47, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 105.871.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 11 octobre 2005.

R. Arrensdorff
Notaire

(091466.3/218/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

PM FOOD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Capital social: EUR 30.986,69.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 38.820.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société qui s'est tenue à Luxembourg, le 20 mai 2005

Première résolution

En se référant à l'article 51 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales le conseil d'administration décide de coopter nouvel administrateur Mademoiselle Francesca Docchio, employée privée, demeurant à L-2227 Luxembourg, pour terminer le mandat de Monsieur Paolo Lattanzi, démissionnaire.

L'élection définitive de Madame Francesca Docchio sera soumise à la plus proche assemblée générale des actionnaires.

[Omissis]

Le 1^{er} juin 2005.

Pour copie conforme
Pour le conseil d'administration
E. Del Rosso / C. Cibelli

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091550.3/850/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

PM FOOD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Capital social: EUR 30.986,69.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 38.820.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue à Luxembourg le 17 juin 2005

[Omissis]

Sixième résolution

L'assemblée générale ratifie la cooptation de Francesca Docchio en tant qu'administrateur de la société faite par le conseil d'administration en date du 20 mai 2005.

L'assemblée générale a pris connaissance des démissions de l'administrateurs Madame Enrichetta Del Rosso et du Commissaire aux Comptes Monsieur Marco Sterzi et décide nommer

Administrateur:

- Marco Sterzi, conseiller économique, demeurant à Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg;

Commissaire aux comptes:

- Achille Severgnini, réviseur d'entreprise, demeurant au 9, Via Camperio, 20123 Milan (Italie).

L'assemblée prend donc acte que la composition des organes sociaux à partir de la date de la présente assemblée est la suivante:

Administrateurs:

- Camillo Cibelli, réviseur d'entreprise, demeurant à Milan (Italie);
- Marco Sterzi, conseiller économique, demeurant à Luxembourg, demeurant à Luxembourg;
- Madame Francesca Docchio, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

- Achille Severgnini, réviseur d'entreprise, demeurant au 9, Via Camperio, 20123 Milan (Italie).
- Le mandat des organes sociaux expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour copie conforme

Pour le conseil d'administration

F. Docchio / M. Sterzi

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091553.3/850/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

PM FOOD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 38.820.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(091546.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

PM FOOD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 38.820.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(091534.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

PM FOOD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 38.820.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(091532.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

PM FOOD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 38.820.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(091529.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 90.028.

Les comptes annuels au 28 février 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03586, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

(091476.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

WPP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 90.028.

Les comptes annuels au 29 février 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03583, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

(091469.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

WPP LUXEMBOURG GAMMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 79.018.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03587, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

(091480.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

REINBRO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 86.780.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03478, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091487.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

WPP LUXEMBOURG BETA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 79.015.

Les comptes annuels au 4 janvier 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03855, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

(091481.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

WPP LUXEMBOURG BETA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 79.015.

Les comptes annuels au 7 janvier 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03860, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

(091482.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

WSI EDUCATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: EUR 715,725.-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 105.793.

In the year two thousand and five, on the thirtieth of September.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

WSI HOLDINGS LIMITED, a company formed under the laws of the Caymans Islands, with registered address at c/o Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, here represented by Ms Stéphanie Colson, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

by virtue of one proxy given on September 30, 2005.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company existing under Luxembourg laws under the name of WSI EDUCATION, S.à r.l. (the «Company»), with registered office at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register section B, under number 105.793, incorporated by a deed of the undersigned notary of December 27, 2004, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* n° 518 of June 1st 2005, and whose bylaws have been amended by deeds of the undersigned notary of March 15, 2005 published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* n° 855 of September 7, 2005, of July 1, 2005 and of August 11, 2005 both not yet published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*.

II. The Company's share capital is fixed at seven hundred fifteen thousand seven hundred twenty-five Euro (EUR 715,725.-) represented by twenty-eight thousand six hundred twenty-nine (28,629) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of three thousand two hundred seventy-five Euro (EUR 3,275.-) to raise it from its present amount of seven hundred fifteen thousand seven hundred twenty-five Euro (EUR 715,725.-) to seven hundred nineteen thousand Euro (EUR 719,000.-) by creation and issue of one hundred thirty-one (131) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

WSI HOLDINGS LIMITED, prenamed, through its proxy holder, declared to subscribe to the one hundred thirty-one (131) new shares and to pay them in by contribution in kind consisting of a receivable held towards the Company, corresponding to the amount due and payable under the terms and conditions of a loan agreement signed between the Company and WSI HOLDINGS LIMITED on September 30, 2005 whereby WSI HOLDINGS LIMITED lent the principal amount of three thousand two hundred eighty-four Euro and twenty-two cents (EUR 3,284.22) to the Company.

The excess contribution of nine Euro twenty-two cents (EUR 9.22) is allocated to the legal reserve of the Company.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The share capital is fixed at seven hundred nineteen thousand Euro (EUR 719,000.-) represented by twenty-eight thousand seven hundred sixty (28,760) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

V. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from Senningerberg (municipality of Niederanven) to Luxembourg city.

VI. Pursuant to the above transfer of registered office, article 5 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Manager or in case of plurality of Managers, by a decision of the board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.»

VII. The sole shareholder resolves to fix the address of the Company's registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately three thousand five hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trente septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

WSI HOLDINGS LIMITED, une limited company régie par les lois des Iles Caymans, avec adresse à c/o Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, George Town, Grand Cayman, Iles Caymans, ici représentée par Mademoiselle Stéphanie Colson, employée privée, avec adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée le 30 septembre 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de WSI EDUCATION, S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 105.793, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 27 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 518 du 1^{er} juin 2005 et dont les statuts ont été modifiés par actes du notaire instrumentaire du 15 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 855 du 7 septembre 2005, du 1^{er} juillet 2005 et du onze août 2005 tous deux non encore publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à sept cent quinze mille sept cent vingt-cinq euros (EUR 715.725,-) représenté par vingt-huit mille six cent vingt-neuf (28.629) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de trois mille deux cent soixante-quinze euros (EUR 3.275,-) pour le porter de son montant actuel de sept cent quinze mille sept cent vingt-cinq euros (EUR 715.725,-) à sept cent dix-neuf mille euros (EUR 719.000,-) par la création et l'émission de cent trente et une (131) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

WSI HOLDINGS LIMITED, désignée ci-dessus, par l'intermédiaire de son représentant, déclare souscrire à l'intégralité des cent trente et une (131) nouvelles parts sociales et les libérer par un apport en nature consistant en une créance détenue à rencontre de la Société, correspondant au montant dû et payable en vertu des termes et conditions d'un contrat de prêt conclu entre la Société et WSI HOLDINGS LIMITED en date du 30 septembre 2005, en vertu duquel WSI HOLDINGS LIMITED a prêté la somme de trois mille deux cent quatre-vingt-quatre euros et vingt deux cents (EUR 3.284,22) à la Société.

L'apport excédentaire de neuf euros et vingt-deux cents (EUR 9,22) est alloué à la réserve légale de la Société.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à sept cent dix-neuf mille euros (EUR 719.000,-) représenté par vingt-huit mille sept cent soixante (28.760) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

V. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de Senningerberg (commune de Niederanven) vers Luxembourg-Ville.

VI. Suite au transfert du siège social ci-dessus, l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.»

VII. L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège de la Société au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Colson, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, vol. 25CS, fol. 88, case 12. – Reçu 32,84 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

J. Elvinger.

(092210.3/211/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

WSI EDUCATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 105.793.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

J. Elvinger.

(092211.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

SAMOR R.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 103.648.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03476, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091488.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

STE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 89.264.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03469, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091492.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

STE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 89.264.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03470, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091490.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

UP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 95.345.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03463, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091493.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

KPI RETAIL PROPERTY 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 108.113.

In the year two thousand and five, on the thirteenth of September.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of KPI RETAIL PROPERTY 2, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at Zone Industrielle, Bommicht, L-6947 Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 108.113, incorporated by deed drawn up on 9 May 2005 by the Notary Joseph Elvinger, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and whose articles have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») (the «Company»).

The articles of incorporation of the Company (the «Articles») have not been amended since the date of incorporation of the Company.

The meeting is presided by Mrs Annick Braquet, private employee, with professional address in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg), who appoints as secretary Mrs Solange Wolter, private employee, with professional address in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg).

The meeting elects as scrutineer Mrs Arlette Siebenaler, private employee, with professional address in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg).

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

1. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies ne varietur will be registered with this deed.

2. It appears from the attendance list, that the two hundred and fifty (250) Shares, representing the entirety of the share capital of the Company, are represented in this extraordinary general assembly.

3. All the shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the agenda of this meeting.

4. The meeting has been called for with the following agenda:

Agenda:

1) To transfer the registered office of the Company from Niederanven to Luxembourg-City, with effect as of 8 September 2005, and to amend Article 2 of the articles of associations of the Company which shall read as follows:

«2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3. However, the sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.»

2) To amend Articles 8, 9, 10, 11 and 12 of the articles of association of the Company which shall read as follows:

«8. Management

8.1. The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («conseil de gérance»).

8.2. The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

9. Powers of the sole Manager or of the Board of Managers

9.1. In dealing with third parties, the sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2. All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

10. Representation of the Company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole Manager, bound by the sole signature of the sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole Manager, by the sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two Managers.

11. Delegation and agent of the sole Manager or of the Board of Managers

11.1. The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2. The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Meeting of the Board of Managers

12.1. In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager.

12.2. The board of managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4. The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the board of managers shall be adopted by a simple majority.

12.5. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6. A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

12.7. The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.»

3) To acknowledge the resignation of Mr Nicolas Comes, Mr Yves Elsen, Mr David Carter and Mr Andrew Dawson as manager of the Company with immediate effect and to appoint BGP INVESTMENT, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at Zone Industrielle, Bombicht, L-6947 Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 97.795, as sole manager of the Company.

4) Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously and in compliance with article 13.2 of the Articles:

Resolutions

First resolution

The Shareholders resolve to transfer the registered office of the Company from Niederanven to Luxembourg-City, and more specifically at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with effect as of 8 September 2005, and to amend Article 2 of the Articles which shall read as follows:

«2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3. However, the sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.»

Second resolution

The Shareholders resolve to amend Articles 8, 9, 10, 11 and 12 of the Articles, which shall now read as follows:

«8. Management

8.1. The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («conseil de gérance»).

8.2. The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

9. Powers of the sole Manager or of the Board of Managers

9.1. In dealing with third parties, the sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2. All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

10. Representation of the Company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole Manager, bound by the sole signature of the sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole Manager, by the sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two Managers.

11. Delegation and agent of the sole Manager or of the Board of Managers

11.1. The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2. The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Meeting of the Board of Managers

12.1. In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager.

12.2. The board of managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4. The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the board of managers shall be adopted by a simple majority.

12.5. The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6. A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

12.7. The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.»

Third resolution

The Shareholders resolve to acknowledge and accept, with immediate effect the resignation of the following persons from their mandates as managers of the Company:

- Mr Nicolas Comes, residing at Zone Industrielle, Bombicht, L-6947 Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg);
- Mr Yves Elsen, residing at 8, rue des Thermes Romains, L-8266 Mamer (Grand Duchy of Luxembourg);
- Mr David Carter, residing at 37 High Street, Whitwell, Hertfordshire SG4 8AJ (United Kingdom); and
- Mr Andrew Dawson, residing at 4 Braid Court, Lawford Road, Chiswick, London W4 3HS (United Kingdom).

The Shareholders resolve to give full discharge to them of their duties as manager of the Company and to appoint BGP INVESTMENT, S.à r.l., prenamed, as sole manager of the Company (the «Sole Manager») in replacement of Mr Nicolas Comes, Yves Elsen, David Carter and Andrew Dawson, prenamed, for an undetermined period.

The Sole Manager declares to accept its mandate.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,250.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Mersch, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le treize septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, KPI RETAIL PROPERTY 2, S.à r.l., ayant son siège social Zone Industrielle, Bombicht, L-6947 Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.113, constituée en vertu d'un acte reçu le 9 mai 2005 par le notaire Joseph Elvinger, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et dont les statuts sont en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») (la «Société»).

Les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont pas été modifiés depuis la date de constitution de la Société.

L'assemblée est présidée par Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant professionnellement à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), laquelle désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter, employée privée, demeurant professionnellement à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant professionnellement à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg).

Le bureau de l'assemblée ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

(1) Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les associés ou leurs représentants, par le bureau de l'assemblée et par le notaire. Cette liste et les procurations ne varietur resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

(2) Il ressort de la liste de présence que les deux cent cinquante (250) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

(3) Tous les associés ayant été préalablement informé de l'agenda et nous ayant dispensé des convocations et formalités requises, l'assemblée peut délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à son ordre du jour.

(4) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Décider de transférer le siège social de la Société de Niederanven à Luxembourg-Ville, avec effet au 8 septembre 2005, et de modifier l'article 2 des Statuts lequel aura désormais la teneur suivante:

«2. Siège social

- 2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).
- 2.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.3. Toutefois, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.»

2) Modifier les articles 8,9,10,11 et 12 des Statuts, lesquels auront désormais la teneur suivante:

«8. Gérance

- 8.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution des associé(s). En cas de pluralité de gérants, ceux-ci formeront un conseil de gérance.
- 8.2. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution de(s) associé(s).

9. Pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance

- 9.1. Dans les rapports avec les tiers, le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance a tous pouvoirs pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que cela soit conforme aux dispositions de cet article.
- 9.2. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

10. Représentation de la Société. La Société sera valablement engagée envers les tiers par la signature du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir sera délégué, en cas de gérant unique, par le Gérant seul ou, en cas de pluralité de gérants, par deux gérants.

11. Délégation et représentant du Gérant unique ou du conseil de gérance

- 11.1. Le Gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, deux gérants peuvent déléguer leur(s) pouvoir(s) pour des affaires déterminées à un ou plusieurs agents ad hoc.
- 11.2. Le Gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, deux gérants détermineront les responsabilités de l'agent en question et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et autres conditions de la représentation.

12. Réunions du conseil de gérance

- 12.1. En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance sont convoquées par tout Gérant.
- 12.2. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable lorsque tous les gérants sont présents ou représentés et ont renoncé à la convocation par écrit.
- 12.3. Tout Gérant peut participer aux réunions du conseil de gérance en nommant par écrit ou par télégramme ou par télécopie ou par e-mail ou par lettre un autre Gérant comme son représentant. Un Gérant peut aussi nommer un autre Gérant pour le représenter par téléphone, ce qui doit être ultérieurement confirmé par écrit.
- 12.4. Le conseil de gérance ne peut valablement discuter et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance doivent être adoptées à une majorité simple.
- 12.5. L'utilisation de l'équipement de vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pourvu que chaque Gérant participant soit capable d'entendre et d'être entendu par les autres Gérants participant qu'ils utilisent ou non cette technologie, et chaque Gérant participant est considéré être présent et autorisé à voter par vidéo ou téléphone.
- 12.6. Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valable et efficace comme si elle avait été adoptée à une réunion du conseil de gérance, qui a été dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un seul document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu signés par tous les membres du conseil de gérance.
- 12.7. Les minutes de la réunion du conseil de gérance doivent être signées par tous les Gérants présents ou représentés à la réunion. Des extraits doivent être certifiés par tout Gérant ou par toute personne nommée par tout Gérant ou durant une réunion du conseil de gérance.»

3) Recevoir la démission de M. Nicolas Comes, M. Yves Elsen, M. David Carter et M. Andrew Dawson comme gérant de la Société avec effet immédiat et de nommer BGP INVESTMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Zone Industrielle, Bombicht, L-6947 Niederanven, Grand-Duché du Luxembourg et inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg-ville sous le numéro B 97.795, comme gérant unique de la Société;

4) Divers.

Après délibération, les associés ont pris les résolutions suivantes en conformité avec l'article 13.2 des Statuts.

Résolutions

Première résolution

Les Associés décident de transférer le siège social de la Société de Niederanven à Luxembourg-Ville, et plus spécifiquement à 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 8 septembre 2005, et de modifier l'article 2 des Statuts lequel aura désormais la teneur suivante:

«2. Siège social

- 2.4. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.5. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.6. Toutefois, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.»

Deuxième résolution

Les Associés décident de modifier les articles 8, 9, 10, 11 et 12 des Statuts, lesquels auront désormais la teneur suivante:

«8. Gérance

8.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution des associé(s). En cas de pluralité de gérants, ceux-ci formeront un conseil de gérance.

8.2. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution de(s) associé(s).

9. Pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance

9.1. Dans les rapports avec les tiers, le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance a tous pouvoirs pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que cela soit conforme aux dispositions de cet article.

9.2. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

10. Représentation de la société. La Société sera valablement engagée envers les tiers par la signature du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir sera délégué, en cas de gérant unique, par le Gérant seul ou, en cas de pluralité de gérants, par deux gérants.

11. Délégation et représentant du Gérant unique ou du conseil de gérance

11.1. Le Gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, deux gérants peuvent déléguer leur(s) pouvoir(s) pour des affaires déterminées à un ou plusieurs agents ad hoc.

11.2. Le Gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, deux gérants détermineront les responsabilités de l'agent en question et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et autres conditions de la représentation.

12. Réunions du conseil de gérance

12.1. En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance sont convoquées par tout Gérant.

12.2. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable lorsque tous les gérants sont présents ou représentés et ont renoncé à la convocation par écrit.

12.3. Tout Gérant peut participer aux réunions du conseil de gérance en nommant par écrit ou par télégramme ou par télécopie ou par e-mail ou par lettre un autre Gérant comme son représentant. Un Gérant peut aussi nommer un autre Gérant pour le représenter par téléphone, ce qui doit être ultérieurement confirmé par écrit.

12.4. Le conseil de gérance ne peut valablement discuter et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance doivent être adoptées à une majorité simple.

12.5. L'utilisation de l'équipement de vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pourvu que chaque Gérant participant soit capable d'entendre et d'être entendu par les autres Gérants participant qu'ils utilisent ou non cette technologie, et chaque Gérant participant est considéré être présent et autorisé à voter par vidéo ou téléphone.

12.6. Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valable et efficace comme si elle avait été adoptée à une réunion du conseil de gérance, qui a été dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un seul document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu signés par tous les membres du conseil de gérance.

12.7. Les minutes de la réunion du conseil de gérance doivent être signées par tous les Gérants présents ou représentés à la réunion. Des extraits doivent être certifiés par tout Gérant ou par toute personne nommée par tout Gérant ou durant une réunion du conseil de gérance.»

Troisième résolution

Les Associés reçoivent et acceptent, avec effet immédiat, la démission des personnes suivantes de leur mandat de gérants de la Société:

- M. Nicolas Comes, demeurant à Zone Industrielle, Bombicht, L-6947 Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg);
- M. David Carter, demeurant à 37 High Street, Whitwell, Hertfordshire SG4 8AJ (Royaume-Uni);
- M. Andrew Dawson, demeurant à 4 Braid Court, Lawford Road, Chiswick, London W4 3HS (Royaume-Uni); et
- M. Yves Elsen, demeurant à 8, rue des Thermes Romains, L-8266 Mamer (Grand-Duché de Luxembourg).

Les Associés décident de leur donner décharge pleine et entière de l'exercice de leurs fonctions de gérant de la Société et de nommer, avec effet immédiat, BGP INVESTMENT, S.à r.l., prénommée, comme gérant unique de la Société (le «Gérant Unique») en remplacement de M. Nicolas Comes, M. Yves Elsen, M. David Carter et M. Andrew Dawson, pré-nommés, pour une durée indéterminée.

Le Gérant Unique déclare accepter son mandat.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ EUR 1.250,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Mersch.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Braquet, S. Wolter, A. Siebenaler, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 21 septembre 2005, vol. 433, fol. 11, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 octobre 2005.

H. Hellinckx.

(092653.3/242/325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

SWT LUX S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 85.153.

In the year two thousand five, on the tenth day of August.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny (Belgium), acting as the representative of the Board of Directors of SWT LUX S.A., pursuant to a resolution of the Board of Directors dated 25 July 2005.

The appearer, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to record the following:

1) The Company SWT LUX S.A., a Luxembourg société anonyme (hereafter the «Company»), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under B 85.153, has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 11 December 2001, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 549 of April 9th, 2002, and whose Articles of Incorporation were amended for the last time by deed of the undersigned notary on 22 October 2004, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 269 of 25 March 2005.

2) The issued share capital of the Company is fixed at EUR 5,741,913.75 (five million seven hundred forty-one thousand nine hundred thirteen Euro and seventy-five cents).

3) Pursuant to Article 6.3 of the Articles of Incorporation of the Company, the capital may be increased by an amount of EUR 127,775.- (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-five Euro) at the initiative of the Board of Directors of the Company by creating and issuing new Ordinary Shares.

Considering the provisions of Articles 6.3.1 to 6.3.3 of the Articles of Incorporation of the Company:

6.3.1. the authorisation will expire on the date five years after the date of publication of the minutes of the extraordinary general meeting of shareholders dated 1 February 2002, but that at the end of such period a new period of authorisation may be approved by resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders;

6.3.2. the Board of Directors may waive the preferential right of the existing shareholders in the Company to subscribe for the new Ordinary Shares created pursuant to article 6.3;

6.3.3. the Board of Directors is authorised to issue the new Ordinary Shares in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion and the subscription may be reserved to employees of the Group selected by the Board of Directors.»

4) By resolutions dated 25 July 2005, the Board of Directors of the Company has decided, within the framework of the authorised share capital as set forth in Article 6 of the Articles of Incorporation of the Company to increase, with effect on 4 August 2005, the capital by an amount of EUR 7,692.50 (seven thousand six hundred ninety-two Euro and fifty cents) so as to raise it from its current amount of EUR 5,741,913.75 (five million seven hundred forty-one thousand nine hundred thirteen Euro and seventy-five cents) to EUR 5,749,606.25 (five million seven hundred forty-nine thousand six hundred six Euro and twenty-five cents) by creating and issuing 6,154 (six thousand one hundred fifty-four) new Ordinary Shares with a par value of EUR 1.25 to Nigel Daniel within the framework of the authorised share capital as set forth in Article 6 of the Articles of Incorporation of the Company; Nigel Daniel declared to subscribe to the 6,154 (six thousand one hundred fifty-four) new Ordinary Shares, and to have them fully paid up by payment in cash so that the Company has at its free and entire disposal the amount of EUR 7,692.50 (seven thousand six hundred ninety-two Euro and fifty cents) as was certified to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

5) As a consequence of the issue of the 6,154 (six thousand one hundred fifty-four) new Ordinary Shares and the related share capital increase, the subscribed share capital of «the Company presently amounts to EUR 5,749,606.25 (five million seven hundred forty-nine thousand six hundred six Euro and twenty-five cents).

Therefore Article 5 of the Articles of Incorporation is amended accordingly and now reads as follows:

«5. Capital.

«5. Corporate Capital. The subscribed capital of the Company is five million seven hundred forty-nine thousand six hundred six Euros and twenty-five Eurocents (5,749,606.25 EUR) divided into:

- 2,304,062 preferred ordinary shares with a par value of 1.25 (one Euro and twenty-five Eurocents) each («Preferred Ordinary Shares»);

- 1,724,881 preference shares with a par value of Euro 1.25 (one Euro and twenty-five Eurocents) each («Preference Shares»);
- 570,742 ordinary shares with a par value of Euro 1.25 (one Euro and twenty-five Eurocents) each («Ordinary Shares»).

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at one thousand five hundred Euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation of the appearer, the said appearer signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique), agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour le compte du Conseil d'Administration de la société anonyme SWT LUX S.A., en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 25 juillet 2005.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de constater ce qui suit:

1) La société anonyme de droit luxembourgeois SWT LUX S.A. (ci après la «Société») ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le Numéro B 85.153, a été constituée par acte du notaire instrumentant du 11 décembre 2001, publié dans le Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 549 du 9 avril 2002, et dont les Statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte du notaire instrumentant du 22 octobre 2004, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 269 du 25 mars 2005.

2) Le capital social de la Société est actuellement fixé à EUR 5.741.913,75 (cinq millions sept cent quarante et un mille neuf cent treize euros et soixante quinze centimes).

3) Conformément à l'Article 6.3 des Statuts, le capital peut être augmenté d'un montant de EUR 127.775 (cent vingt sept mille sept cent soixante quinze euros) à l'initiative du Conseil d'Administration de la Société par la création et l'émission de nouvelles Actions Ordinaires.

Selon les dispositions des Articles 6.3.1. à 6.3.3 des Statuts de la Société:

«6.3.1 l'autorisation viendra à expiration cinq ans après la publication du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} février 2002, mais peut être prorogée d'une nouvelle période d'autorisation par résolution d'une assemblée générale des actionnaires;

6.3.2 le conseil d'administration peut supprimer le droit préférentiel des actionnaires existants de souscrire aux nouvelles Actions Ordinaires créées en vertu de l'article 6.3;

6.3.3 le conseil d'administration est autorisé à émettre de nouvelles Actions Ordinaires en une ou plusieurs étapes, selon ce qu'il détermine de temps à autre à sa seule discrétion et la souscription sera réservée aux employés du Groupe choisis par le Conseil d'administration.»

4) Par résolutions du 25 juillet 2005, le Conseil d'Administration de la Société a décidé, dans le cadre du capital autorisé conformément à l'Article 6 des Statuts de la Société d'augmenter, avec effet au 4 août 2005, le capital social par un montant de EUR 7.692,5 (sept mille six cent quatre vingt douze euros et cinquante Centimes) pour le porter de son montant actuel de EUR 5.741.913,75 (cinq millions sept cent quarante et un mille neuf cent treize euros et soixante quinze Centimes) à EUR 5.749.606,25 (cinq millions sept cent quarante neuf mille six cent six euros et vingt-cinq Centimes) par la création et l'émission de 6.154 (six mille cent cinquante quatre) nouvelles Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro et vingt cinq Centimes) à Nigel Daniel dans le cadre du capital autorisé comme prévu par l'Article 6 des Statuts de la Société; Nigel Daniel a déclaré souscrire aux 6.154 (six mille cent cinquante quatre) nouvelles Actions Ordinaires, et les libérer intégralement en numéraire de sorte que la Société a à sa libre et entière disposition la somme de EUR 7.692,5 (sept mille six cent quatre vingt douze euros et cinquante Centimes) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

5) A la suite de l'émission des 6.154 (six mille cent cinquante quatre) nouvelles Actions Ordinaires et de l'augmentation du capital en résultant, le capital social souscrit de la Société est à ce jour de EUR 5.749.606,25 (cinq millions sept cent quarante neuf mille six cent six euros et vingt-cinq centimes).

Par conséquent, l'Article 5 des Statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante: «5. Capital souscrit.

Le capital souscrit de la Société est de EUR 5.749.606,25 (cinq millions sept cent quarante neuf mille six cent six euros et vingt-cinq centimes) représenté par:

- 2.304.062 actions ordinaires privilégiées ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq centimes) chacune («Actions Ordinaires Privilégiées»);
- 1.724.881 actions préférentielles ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq centimes) chacune («Actions Préférentielles»);
- 570.742 actions ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un euro vingt-cinq centimes) chacune («Actions Ordinaires»).

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à la somme de mille cinq cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête du même comparant et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, vol. 149S, fol. 67, case 11. – Reçu 76,92 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

J. Elvinger.

(092237.3/211/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

SWT LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 85.153.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

J. Elvinger.

(092238.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2005.

AEGIS INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 72.413.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03458, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091495.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

WEGA CAPITAL PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 89.653.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03452, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091496.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

NOREVA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 79.858.

Le siège de la société est transféré au 47, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005.

Pour la société NOREVA FINANCE S.A.

A. Strivay

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04549. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091531.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

ELEMENT SIX TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, rue Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 99.628.

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires en date du 8 septembre 2005 que les personnes suivantes ont été re-nommées avec effet immédiat aux fonctions d'administrateurs de la Société:

Administrateurs de Catégorie A:

- Madame Carmel Sexton, Administrateur, né le 9 mars 1963 à Tibraid Arann/Tipperary, Irlande, demeurant au 33, Revington Park, North Circular Road, Limerick, Irlande;
- Monsieur Pieter Willem Gideon de Jager, Administrateur, né le 2 octobre 1945 à Loxton, Afrique du Sud, demeurant au 4 Pilanberg Road, Glenvista Ext. 5, Johannesburg, Afrique du Sud;

Administrateur de Catégorie B:

- Madame Ailbhe Jennings, Administrateur, né le 27 mars 1963 à Dublin, Irlande, demeurant au 17, rue du Verger, L-5372 Schuttrange, Grand-Duché du Luxembourg.

Il résulte également de ladite assemblée que ERNST & YOUNG S.A., société anonyme, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg a été re-nommée avec effet immédiat comme commissaire aux comptes de la Société.

L'assemblée a renouvelé le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 octobre 2005.

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ04006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091510.3/4170/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

FOODS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 72.271.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02777, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(091502.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

FERENDA HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 77.326.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(091504.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

INFODATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bereldange, 202, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 26.476.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02779, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(091505.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

12810

LE ROC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 109.918.

—
EXTRAIT

Il résulte de trois conventions de cession de parts sociales de la société LE ROC LUXEMBOURG, S.à r.l. en date du 4 octobre 2005, que Monsieur David Karikas a cédé 1 part sociale à la société ZARENDA INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social à Nesteros, 42, Kaimakli, P.C. 1026, Nicosia, Cyprus et que Monsieur Jürgen AMANN a cédé 394 parts sociales à la société ZARENDA INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social à Nesteros, 42, Kaimakli, P.C. 1026, Nicosia, Cyprus et 105 parts sociales à la société Dr AMMAN AG, ayant son siège social à Baarerstrasse 11, CH-6300 Zug.

Suite à cette convention de cession de parts sociales, la répartition des parts sociales est modifiée comme suit:

- ZARENDA INVESTMENTS LIMITED: (trois cent quatre-vingt-quinze parts sociales).....	395 parts sociales
- Dr AMMAN AG: (cent cinq parts sociales).....	105 parts sociales
Total:.....	500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03952. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091514.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

JAWER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 54.164.

—
Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 7 octobre 2005

Résolutions

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de ratifier la résolution suivante:

L'assemblée générale décide la nomination au poste d'Administrateur et d'Administrateur délégué Monsieur Pascal Hennuy. Le mandat ainsi donné viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 2010.

Le mandat ainsi donné viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JAWER LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04237. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091515.3/4181/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

TS KOENIGSALLEE HOLDINGS (GP), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.500,-.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 110.295.

—
EXTRAIT

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales du 7 septembre 2005 que les neuf cents (900) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, représentant ensemble l'intégralité du capital social sont dès lors détenues depuis le 7 septembre 2005 par les sociétés suivantes:

- TISHMAN SPEYER EUROPEAN REAL ESTATE VENTURE VI HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité de droit Luxembourgeois ayant son siège social à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, détient quatre cent cinquante (450) parts sociales,

- TSCAI INTERNATIONAL EXTENSION REAL ESTATE VENTURE V, LP, un «Limited Partnership» organisé selon les lois du Delaware, USA, ayant son siège social au National Registered Agents, Inc., 160 Greentree Drive, Suite 101, City of Dover, County of Kent, State of Delaware 19904, United States of America, mais exerçant son activité principale au 45 Rockerfeller Plaza, New York, NY 10111, Etats-Unis d'Amérique, enregistré sous le numéro 3816514, détient cent quatre-vingt-seize (196) parts sociales,

- TST INTERNATIONAL FUND V CV-A, GP, LLC, ayant son siège social au National Registered Agents, Inc., 160 Greentree Drive, Suite 101, City of Dover, County of Kent, State of Delaware 19904, Etats-Unis d'Amérique, mais exerçant son activité principale au 45 Rockerfeller Plaza, New York, NY 10111, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 3801167, détient soixante (60) parts sociales,

- TST INTERNATIONAL FUND V CV-II, GP, LLC, ayant son siège social au National Registered Agents, Inc., 160 Greentree Drive, Suite 101, City of Dover, County of Kent, State of Delaware 19904, Etats-Unis d'Amérique, mais exerçant son activité principale au 45 Rockerfeller Plaza, New York, NY 10111, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 3447230, détient vingt-trois (23) parts sociales,

- STICHTING TST DUTCH IA FOUNDATION, ayant son siège social au Drentestraat 24 bg, 1083 HK, Amsterdam, the Netherlands, enregistrée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34207066, détient soixante (60) parts sociales,

- STICHTING TST DUTCH FOUNDATION II, ayant son siège social au Drentestraat 24 bg, 1083 HK, Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34176985, détient vingt-trois (23) parts sociales,

- TST NETHERLANDS V GP, LLC, ayant son siège social au National Registered Agents, Inc., 160 Greentree Drive, Suite 101, City of Dover, County of Kent, State of Delaware 19904, Etats-Unis d'Amérique, mais exerçant son activité principale au 45 Rockerfeller Plaza, New York, NY 10111, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 3412615, détient quarante-quatre (44) parts sociales,

- STICHTING TST NETHERLANDS-EUROPE INVESTMENTS V, ayant son siège social au Drentestraat 24 bg, 1083 HK, Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34164080, détient quarante-quatre (44) parts sociales.

Senningerberg, le 15 septembre 2005.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03382. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091518.3/4170/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

TAXIS COLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 24, Dernier Sol.

R. C. Luxembourg B 5.298.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature

Le gérant

(091520.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

ALTICE THREE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 110.875.

Extraits des résolutions prises lors la réunion du conseil d'administration tenue en date du 4 octobre 2005

Lors de sa réunion en date du 4 octobre 2005, le conseil d'administration de la Société a décidé de nommer ALTICE SERVICES L.L.P., avec siège social à Rotherwick House 3, Thomas More Street, London E1W TYX, England, représenté par Monsieur Patrick Drahi, administrateur de sociétés, né le 20 août 1963 à Casablanca (Maroc), résidant à CH-1180 Rolle, 2, avenue des Uttins en qualité de président du conseil d'administration et en qualité d'administrateur-délégué en charge de la gestion journalière de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03612. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091601.3/280/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

12812

COMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.592.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091606.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

COMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.592.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ03852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091608.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

TAXIS BEFFORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 24, Dernier Sol.
R. C. Luxembourg B 66.860.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04555, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature

Le gérant

(091521.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.

CONAFEX HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 17.789.

Notice is hereby given that the

TWENTY-THIRD ANNUAL GENERAL MEETING

of CONAFEX HOLDINGS Société Anonyme will be held at the offices of MAITLAND LUXEMBOURG S.A., 6, rue Adolphe Fischer, L-1520, Luxembourg on Friday 24th February 2006 at 3.30 p.m. for the following purposes:

Agenda:

1. To receive and adopt the reports of the Directors, Independent Auditor and Statutory Auditor for the year ended 31st August 2005.
2. To receive and adopt the balance sheet of the Company at 31st August 2005 and the profit and loss account for the year ended on that date.
3. To receive and adopt the consolidated balance sheet of the Group at 31st August 2005 and the consolidated profit and loss account for the year ended on that date.
4. To grant discharge to the Directors and Statutory Auditor in respect of the execution of their mandates to 31st August 2005.
5. To receive and act on the statutory nomination of the Directors, Independent Auditor and Statutory Auditor for a new term of one year.
Special Business
6. To reduce the issued share capital of the company by the cancellation of three shares of USD 1.50 each out of every four shares of USD 1.50 each in order to:
 - a) eliminate the Company's accumulated losses, estimated to be USD 5,916,800 on 24th February 2006;
 - b) create a Distributable Special Reserve account in an amount estimated to be USD 181,000 on 24th February 2006; and
 to consequently amend Article 6 of the Articles of Incorporation of the Company to reflect the changes in the issued share capital of the Company.

7. To give, in terms of the Law of 10th August 1915 on commercial companies, as amended, and the Listings Requirements of the JSE LIMITED, the Board of Directors of the Company general authority to issue ordinary shares of USD 1.50 each for cash as and when suitable situations arise, subject to the following limitations:
 - that this authority shall not extend beyond 15 (fifteen) months from the date of this annual general meeting and is renewable at the next annual general meeting;
 - that issues in the aggregate in any one year may not exceed 15% of the number of shares of that class of the Company's issued share capital, including instruments which are compulsorily convertible into shares of that class, and
 - that in determining the price at which an issue of shares will be made in terms of this authority, the maximum discount permitted will be 10% of the weighted average traded price of the shares in question, as determined over the 30 days prior to the date that the price of the issue is determined or agreed by the directors.
8. To approve a dividend in specie on the basis that shareholders will receive 1 share of USD 0.01 in ZRC LIMITED for every one CONAFEX share held at 3rd March 2006 paid out of the Special Reserve.
9. To approve the transfer of the balance on the Special Reserve following the dividend in specie to the Profit and Loss Account with immediate effect.
10. To grant to ZRC LIMITED options over 3,500,000 Conafex shares of USD 1.50 each exercisable at any time up to 29th February 2016, or until all assets owned by ZRC, or its subsidiaries, in Zimbabwe have been remitted to Luxembourg, at a price equal to the average closing market price of Conafex shares for the three business days prior to the exercise date.
11. To approve the issue to shareholders of warrants on the basis of one warrant for every three CONAFEX shares held after the consolidation referred to in resolution 6 above, where each warrant will entitle its holder to subscribe for one CONAFEX share at a price of USD 2.41 in the periods 28 days after the announcement of interim and annual results in each of the years 2006 to 2009.
12. To authorise the Board of Directors of the Company to issue shares or options over shares representing up to a maximum of 10% of the issued share capital of the Company to employees of the Company and its subsidiaries or to any trust empowered to hold shares on their behalf.

Luxembourg, 31st January 2006.

I (00290/631/56)

By order of the Board.

DEXIA WORLD ALTERNATIVE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 82.737.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de DEXIA WORLD ALTERNATIVE qui se tiendra au siège social de la société, 69, route d'Esch à Luxembourg, le 24 février 2006 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 30 septembre 2005;
2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises;
3. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 30 septembre 2005; affectations des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 30 septembre 2005;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle et les décisions seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

I (00153/584/20)

Le Conseil d'Administration.

PRAETOR GLOBAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 100.490.

Le Conseil d'Administration invite les Actionnaires à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

des Actionnaires qui se tiendra, suite au report survenu le 17 mai 2006, au siège social de la Sicav à Luxembourg, 4, boulevard Royal, le 24 février 2006 à 14 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Revue et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2004.

4. Quitus pour l'exercice clos le 31 décembre 2004.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Conformément aux dispositions des statuts et aux prescriptions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les décisions de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires dûment convoquée ne requièrent aucun quorum et sont prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés et votant.

Conditions pour être admis à l'assemblée:

Les Actionnaires sont admis à participer physiquement à l'Assemblée, sous réserve d'apporter la preuve de leur identité, à la condition d'avoir averti la Société, à son siège social (4, boulevard Royal - Administration de PRAETOR GLOBAL FUND), le 20 février 2006 au plus tard, de leur intention de participer à l'Assemblée; les Actionnaires qui ne peuvent se présenter physiquement peuvent voter soit au moyen d'un représentant de leur choix, soit par voie de procuration. Des procurations sont disponibles à cet effet au siège de la Société. Pour être prises en considération le jour de l'Assemblée, ces procurations doivent parvenir au siège de la Société, dûment complétées, datées et signées, au plus tard le 20 février 2006.

Les personnes qui assisteront à l'Assemblée, soit directement, soit par voie de procuration, devront produire au Bureau de l'Assemblée un certificat de blocage des actions qu'ils détiennent, soit directement, soit par voie de procuration, auprès d'un agent autorisé ou de SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

I (00266/755/31)

Le Conseil d'Administration.

DEXIA GLOBAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 84.727.

Les actionnaires de DEXIA GLOBAL sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 24 février 2006 à 11.30, au siège social de la SICAV, 69, route d'Esch, Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 30 septembre 2005;
2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice clôturé au 30 septembre 2005;
3. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 30 septembre 2005; affectation des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 30 septembre 2005;
5. Nominations statutaires;
6. Divers

Seront admis à l'Assemblée Générale les propriétaires d'actions nominatives inscrits dans le registre des actionnaires de la SICAV, qui sont priés d'avertir le Conseil d'Administration de leur participation par lettre adressée à DEXIA GLOBAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, au plus tard cinq jours ouvrables avant la date de l'Assemblée Générale avec mention du nombre d'actions représentées, et les propriétaires d'actions au porteur pour autant que ces derniers aient déposé leurs actions cinq jours ouvrables au moins avant auprès de RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées, si elles sont approuvées par la majorité des actionnaires présents ou représentés.

I (00156/755/26)

Le Conseil d'Administration.

EUROFUND '91, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 58.019.

La première Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le 13 janvier 2006 à 15.30 heures n'ayant pu délibérer sur les points de l'ordre du jour ci-dessous, faute de quorum de présence, nous vous prions de bien vouloir assister à la

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires (l'«Assemblée») de EUROFUND '91 (ci-après dénommée la «Société») qui se tiendra le 22 février 2006 à 14.30 heures, au siège de la Société avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Refonte totale des statuts de la Société du fait, notamment, de:
 - a. la nécessaire mise en conformité avec la loi du 20 décembre 2002;
 - b. l'élargissement des investissements autorisés (Article 4 des statuts de la société),
 - c. la modification les délais de souscription et de rachat (Article 7 et 8 des statuts de la société), et
 - d. la nouvelle attribution des actifs en vertu du principe de désolidarisation (Article 11 des statuts de la société);

2. Traduction en anglais des statuts prévalant sur la version française des statuts; et
3. Divers.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Les résolutions, pour être valables, seront approuvées par une majorité des deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés et votants.

Tout actionnaire a la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les formulaires de procuration doivent être retournés à la Société au plus tard le jour bancaire précédant la date de la tenue de l'Assemblée.

Le texte complet comprenant les modifications des statuts est disponible au siège social de la Société.

II (00149/755/27)

Le Conseil d'Administration.

PUILAETCO QUALITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2011 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 35.288.

Le Conseil d'Administration convoque les actionnaires de la Société à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 15 février 2006 à 11.00 heures, au siège social de la Société en vue d'une délibération et d'un vote sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Soumission de la Société à la Partie I de la loi du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif;
2. Introduction des actions de distribution;
3. Modifications, en conséquence, des résolutions ci-dessus, des articles 4, 5, 7, 8, 13, 18, 24 et 28 des statuts;
4. Délégation à des membres du Conseil d'Administration de la gestion journalière des affaires ainsi que la représentation de la société.

Les actionnaires qui souhaitent participer et voter à l'Assemblée Générale Extraordinaire peuvent le faire en personne ou par procuration, Pour participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire en personne, les actionnaires doivent soumettre avant l'Assemblée Générale Extraordinaire un certificat de blocage d'action comme preuve de leur détention d'actions au porteur. Pour participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire par procuration, les actionnaires devront remplir une procuration et la retourner à PUILAETCO QUALITY FUND, 2, rue de l'Eau, L-2011 Luxembourg, à l'attention de Monsieur Philippe Amand + 352.47.30.51 par fax (+ 352.47.15.70) ou par courrier avant la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Les procurations peuvent être obtenus auprès de BANQUE PUILAETCO (Luxembourg) S.A. 3, place de Clairefontaine, L-1341 Luxembourg sur demande.

II (00211/3032/24)

Le Conseil d'Administration.

CL EARTH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 35.241.

La date effective de fusion de CL EARTH FUND dans INTEGRAL MULTI FUND ayant été fixée au 15 février 2006, l'Assemblée Générale Annuelle de la Société qui devait se tenir le 23 février 2006 ne pourra avoir lieu. Par conséquent, le Conseil d'Administration de la Société sous rubrique a l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les Actionnaires à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 14 février 2006 à 11.00 heures, au siège social de la Société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Nomination du Président de l'Assemblée.
2. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos le 31 octobre 2005.
3. Approbation des Bilan et Comptes de Pertes et Profits au 31 octobre 2005.
4. Affectation des résultats.
5. Décharge des Administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'année financière se terminant au 31 octobre 2005.
6. Elections statutaires.
7. Divers.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur qui désirent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, sont priés d'effectuer le dépôt de leurs titres deux jours francs au moins avant la date de l'Assemblée, au siège social de la Société.

Les actionnaires nominatifs qui désirent prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire, sont priés de faire connaître à la société, deux jours francs au moins avant l'Assemblée, leur intention d'y participer. Ils y seront admis sur justification de leur identité.

Tout actionnaire a par ailleurs la possibilité de voter par procuration. A cette effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

Le rapport annuel au 31 octobre 2005 est à disposition des actionnaires au siège social de la Société.

II (00212/755/32)

Le Conseil d'Administration.

CA EUROPEAN BOND S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 28.332.

The ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of CA EUROPEAN BOND S.A. will be held in Luxembourg at the offices of FORTIS BANQUE LUXEMBOURG, 50, avenue J.F. Kennedy, on *February 15, 2006* at 2.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. To hear the management report of the directors and the report of the auditor.
2. To approve the annual accounts for the year ended October 31, 2005.
3. Allocation of results.
4. To discharge the directors with respect to their performance of duties during the year ended October 31, 2005.
5. To elect the directors and the auditor to serve until the next annual general meeting of shareholders.
6. Any other business.

The shareholders are advised that no quorum for the annual general meeting is required and that decisions will be taken at the majority of the shares present or represented at the meeting.

In order to take part at the meeting of February 15, 2006, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the offices of FORTIS BANQUE LUXEMBOURG.

II (00202/755/21)

The Board of Directors.

TECHNOSSON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 81.687.

EXTRAIT

Il résulte d'un courrier du 12 septembre 2005 adressé à la société que Monsieur Melker Norlund a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Il résulte d'un courrier du 9 septembre 2005 adressé à la société que Monsieur Göran Kördel a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Pour Messieurs Norlund et Kördel

M^e J.-L. Schaus

Avocat à la Cour

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04588. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091562.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2005.